



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DES BASSINS ET DES JARDINS DE LA DIVETTE

PROJET

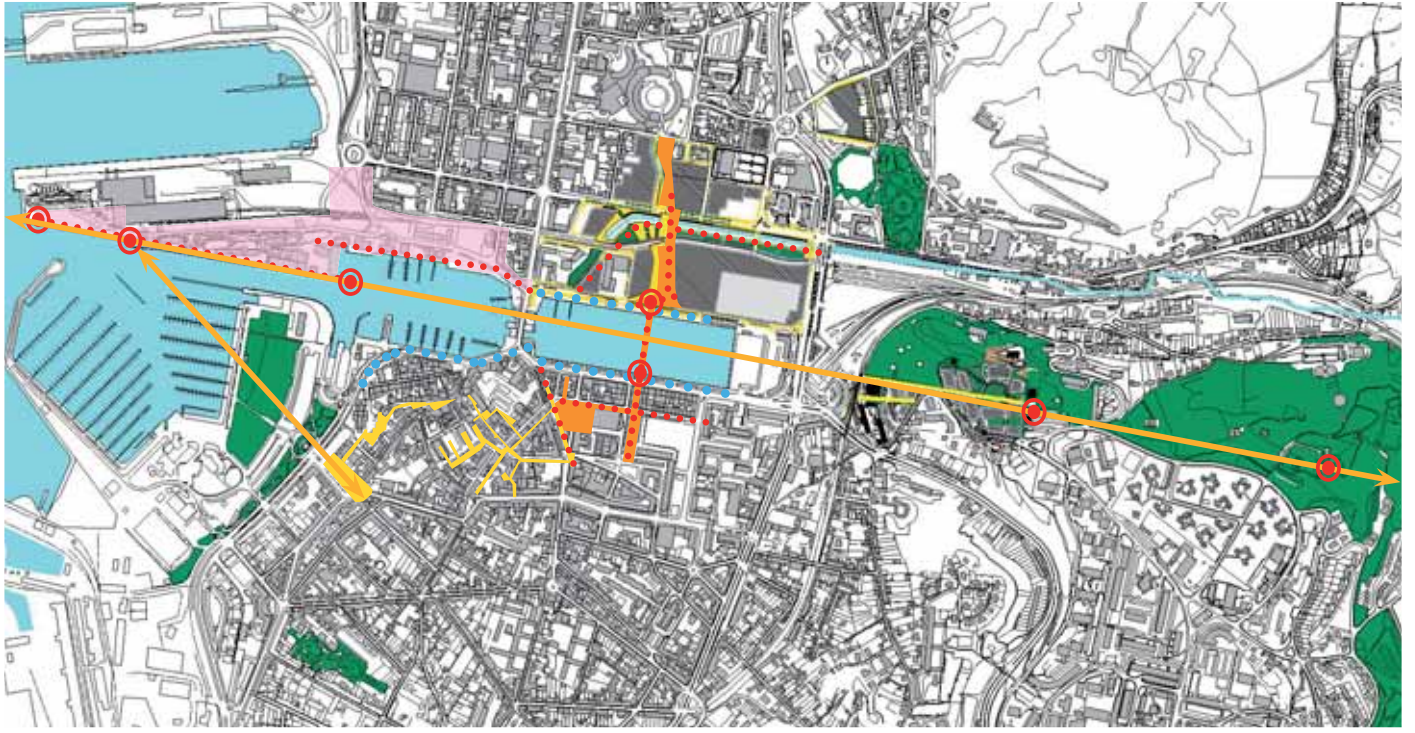


MARS 2012

Sommaire

La Zac entre Terre et Mer	4
Logiques des liaisons urbaines	5
Place Jacques Hébert	6
Place Louis Darinot	7
Granit et grès	8
Emmarchement Place Louis Darinot	10
Passages piétons Place Jacques Hébert	12
Les Jardins de la Divette	15
Le contraste botanique cherbourgeois	16
Les 3 secteurs	17
Les 3 cheminements	18
Les passerelles sur la Divette	19
Les haies	20
La haie de bambous	21
Les murets en grès du Roule	22
Le bord de la Divette	23
Descriptions des séquences	24
Eclairage public	56
Les VRD	59

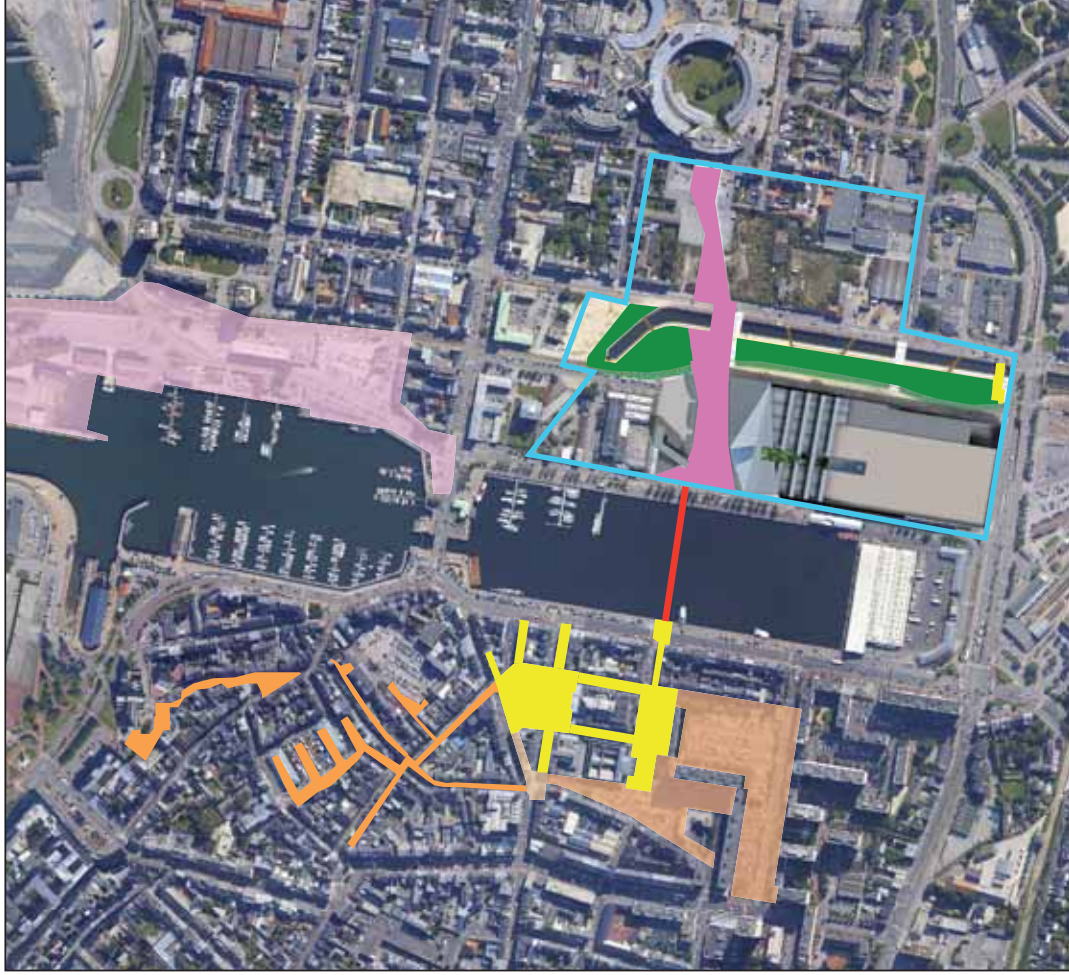
La Zac entre Terre et Mer



La Place Jacques Hébert, la Place Louis Darinot et les Jardins de la Divette s'inscrivent dans un ensemble de requalification urbaine : le centre ancien, le quai Lawton Collins, l'Amont Quentin.

Les Jardins de la Divette sont dans la continuité du Jardin du Docteur Favier, du Parc de la Fauconnière, des Jardins de l'Amont Quentin, du Jardin Public puis vers l'ouest du Parc Emmanuel Liais et de la Plage Verte.

Depuis la rue Vastel, simulation de la passerelle à travers le Bassin du Commerce vers la Place Jacques Hébert, entre le centre commercial et l'hôtel.

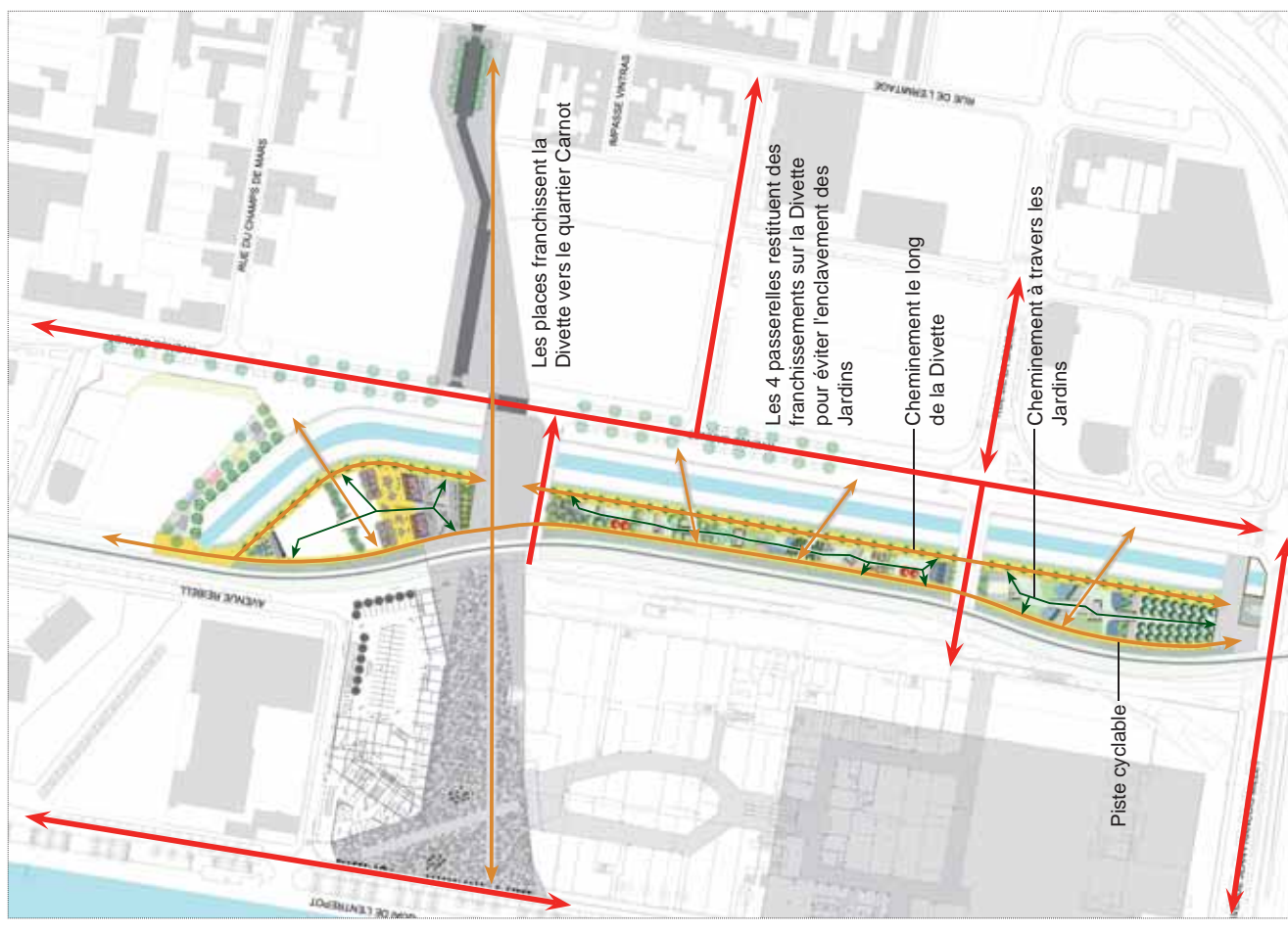


- Réaménagement Place Général de Gaulle et Place du Centre-culturel
- Passerelle sur le Bassin du Commerce
- Rues piétonnes du centre ancien
- ZAC des Bassins
- Secteur Lawton Collins
- Place Divette et place de la Poste

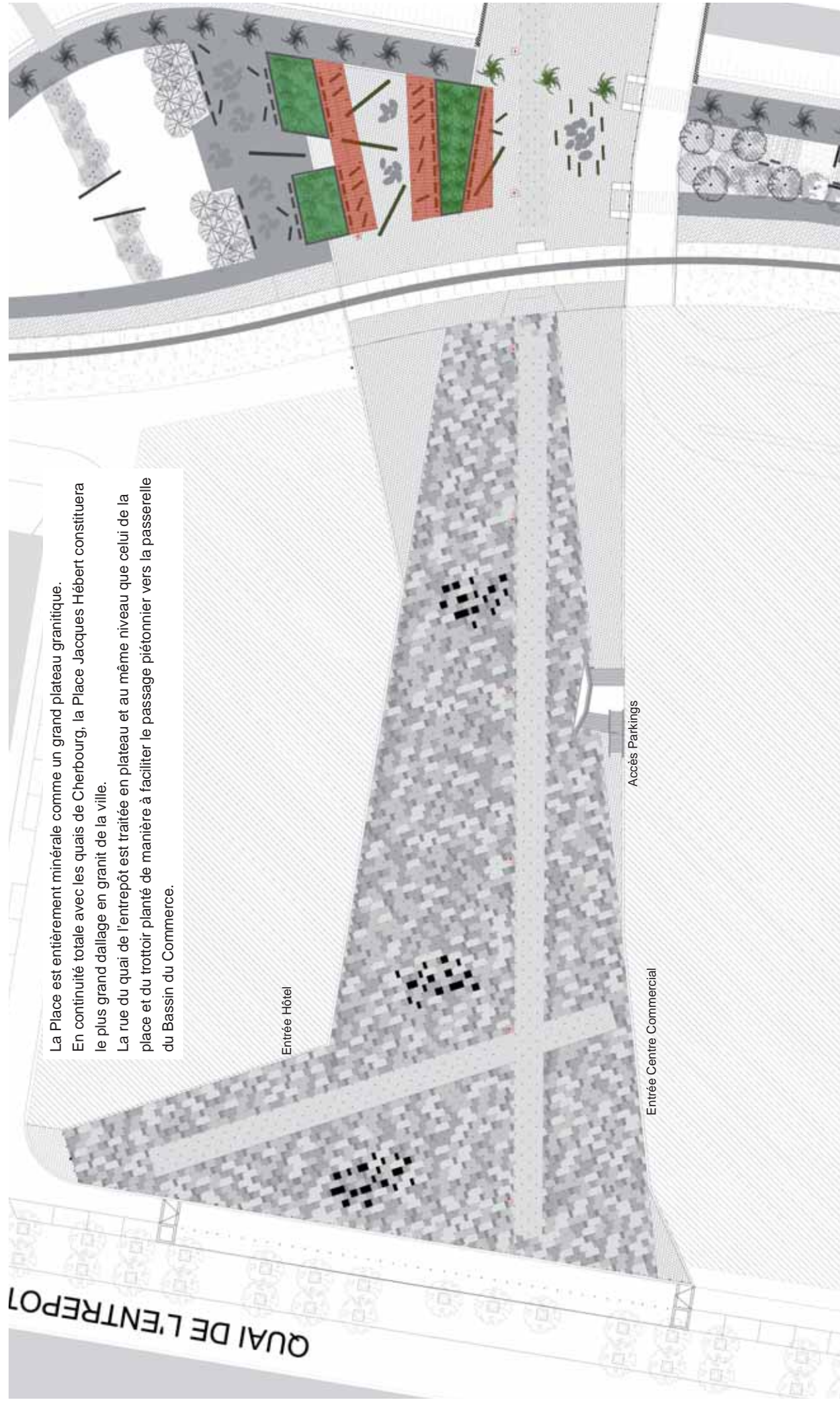


Logique des liaisons urbaines

Les Jardins de la Divette favorisent les déplacements piétonniers et cyclables nord-sud, de l'avenue Jean François Millet à la rue du Val de Saïre.

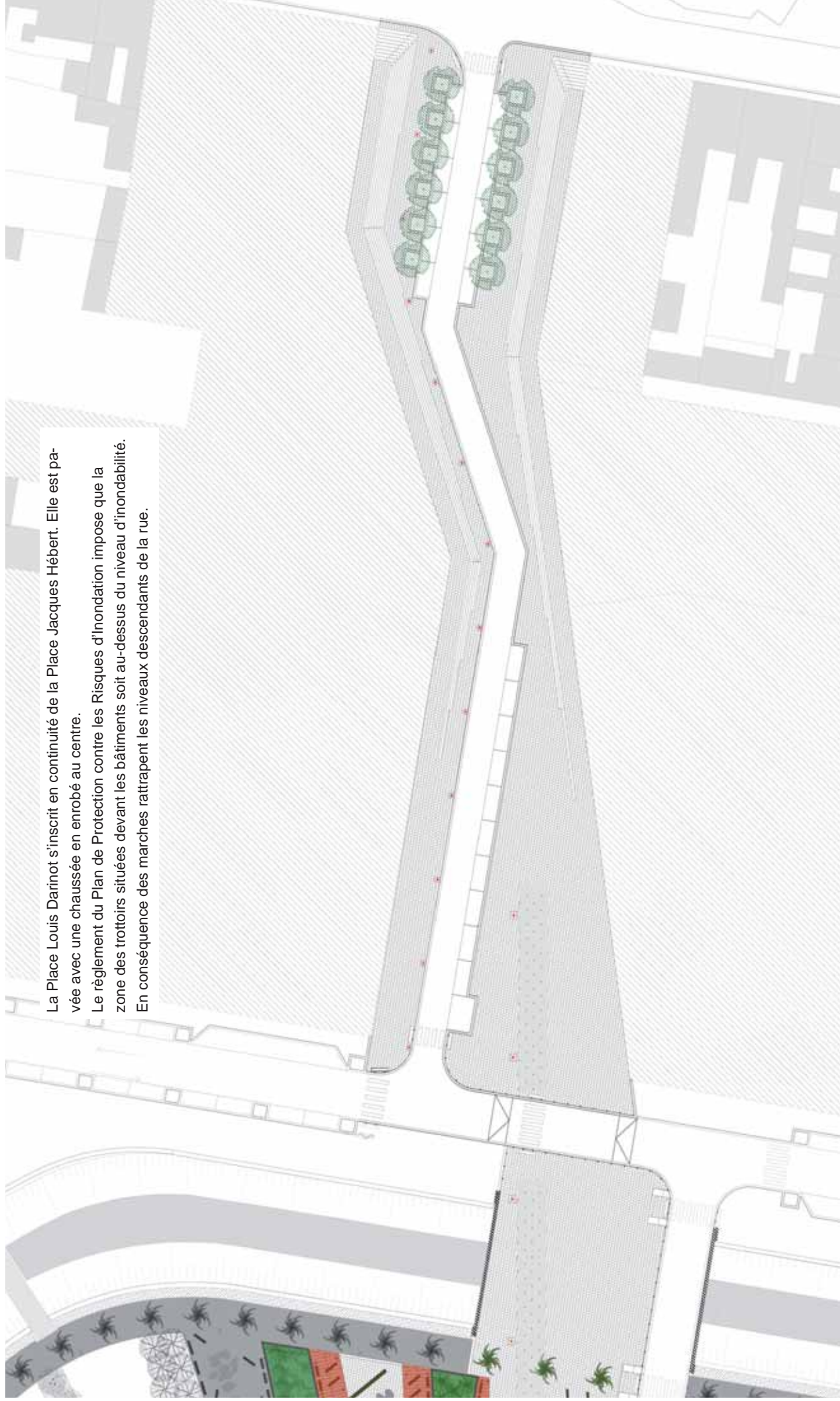


Place Jacques Hébert



La Place est entièrement minérale comme un grand plateau granitique.
En continuité totale avec les quais de Cherbourg, la Place Jacques Hébert constituera le plus grand dallage en granit de la ville.
La rue du quai de l'entrepôt est traitée en plateau et au même niveau que celui de la place et du trottoir planté de manière à faciliter le passage piétonnier vers la passerelle du Bassin du Commerce.

La Place Louis Darinot s'inscrit en continuité de la Place Jacques Hébert. Elle est pavée avec une chaussée en enrobé au centre.
Le règlement du Plan de Protection contre les Risques d'Inondation impose que la zone des trottoirs situés devant les bâtiments soit au-dessus du niveau d'inondabilité. En conséquence des marches rattrapent les niveaux descendants de la rue.



Granits et grès



Les quais de Cherbourg révèlent un savoir-faire extraordinaire dans l'agencement des dalles de granit de grande taille. Le granit lui-même venant des carrières de la pointe du Cotentin est rose, jaune ou gris-bleu. Les roses et les jaunes ont la particularité de n'avoir que peu de particules noires.

Afin d'éviter la monotonie d'une place d'une seule couleur de dalles toutes identiques, les dalles de la Place Jacques Hébert sont de 4 dimensions et de 4 couleurs :

- 200 x 100 cm, Rouge putian
- 150 x 100 cm, Jaune
- 100 x 100 cm, Rose
- 50 x 100 cm, Noir

Les dalles ont toutes la même largeur : 100 cm, seules varient leurs longueurs.

Leurs bords seront «vieillis» de manière à les adoucir. la surface sera flammée pour la rendre non-glissante.



Nombreuses furent les rues et les places de Cherbourg qui furent pavées au XIX^{ème} siècle de grès. Ces pavés de grès, 14 x 14 cm, sont très «vitreux», doux au touché et de couleurs variées allant du rouge au gris en passant par le jaune et le rose. Ils sont posés simplement sans dessin.

Les pavés des deux places seront des pavés anciens, sciés pour présenter des surfaces lisses avec des joints assurant l'anti-dérapage.



Les bordures anciennes de Cherbourg sont en granit de 30 cm de large. Celles de la ZAC des Bassins seront de même dimension. Les courbes seront assurées par des bordures courbes.

Ces bordures de 30 cm de large sont également utilisées en bordure le long des bâtiments de la Place Jacques Hébert pour assurer la récupération des eaux pluviales par un caniveau à fente.

Le jeu des pierres

Le granit est également utilisé en bancs de longueurs et de couleurs différentes. Ils sont polis sur le dessus et bruts sur les bords. Leur massivité et la qualité révélée de la pierre leur confèrent un rôle sculptural dans l'espace.

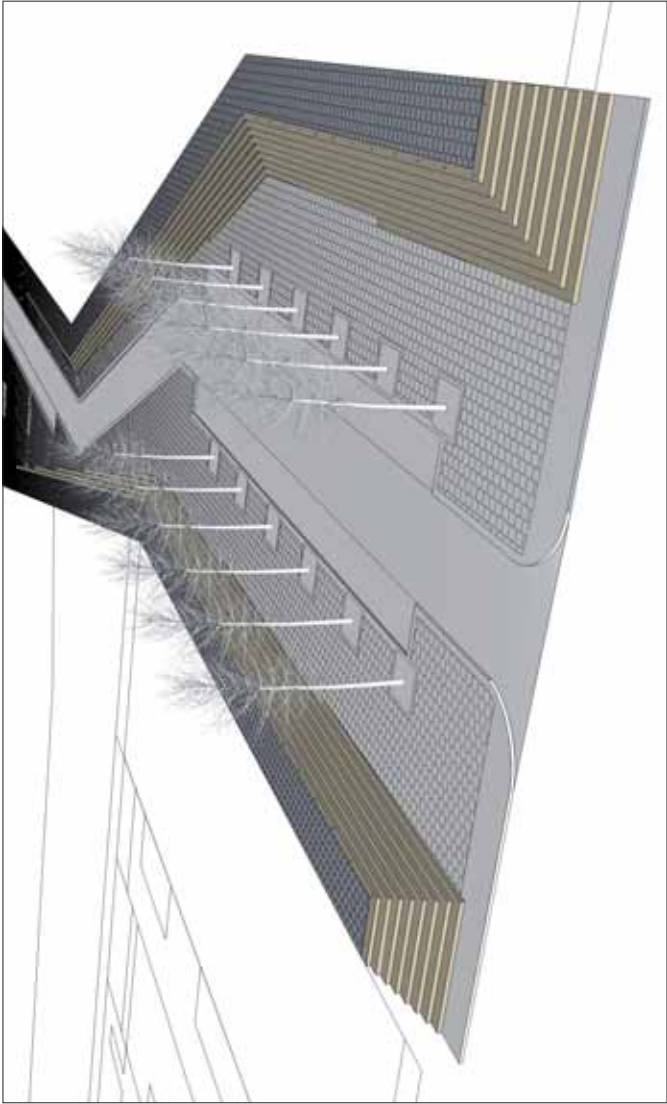
Dans la Place Jacques Hébert, certaines dalles se soulèveront pour former des bancs de différentes dimensions et de différentes couleurs de granit.



Place intérieure du musée de Young, San Francisco, Californie, artiste : Andy Goldsworthy



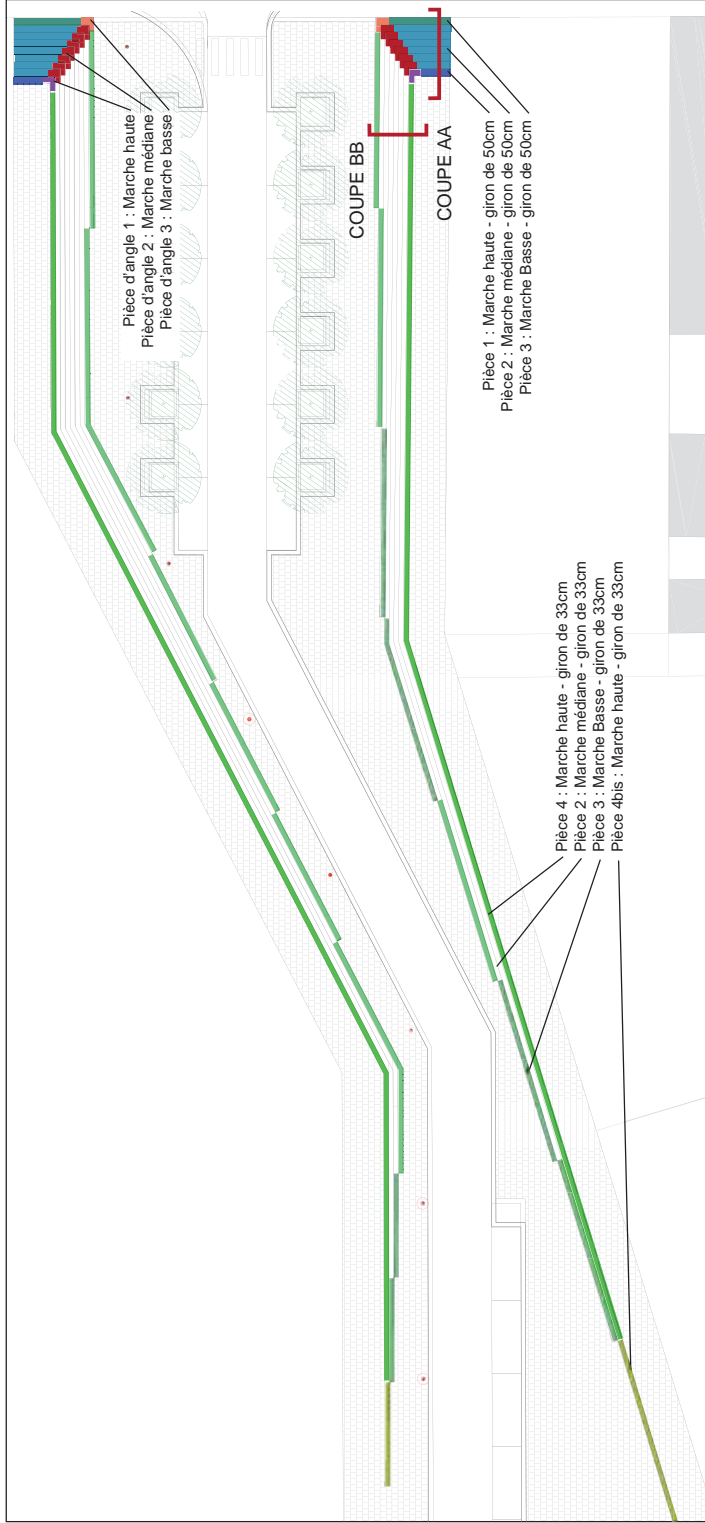
Emmarchement Place Louis Darinot



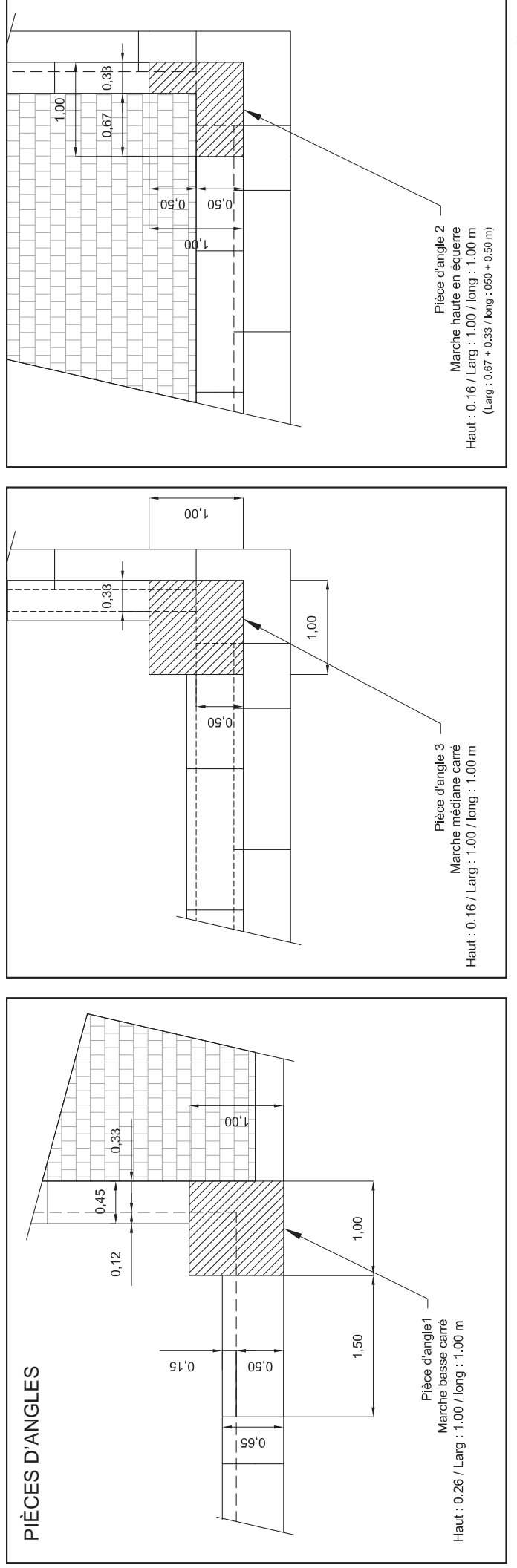
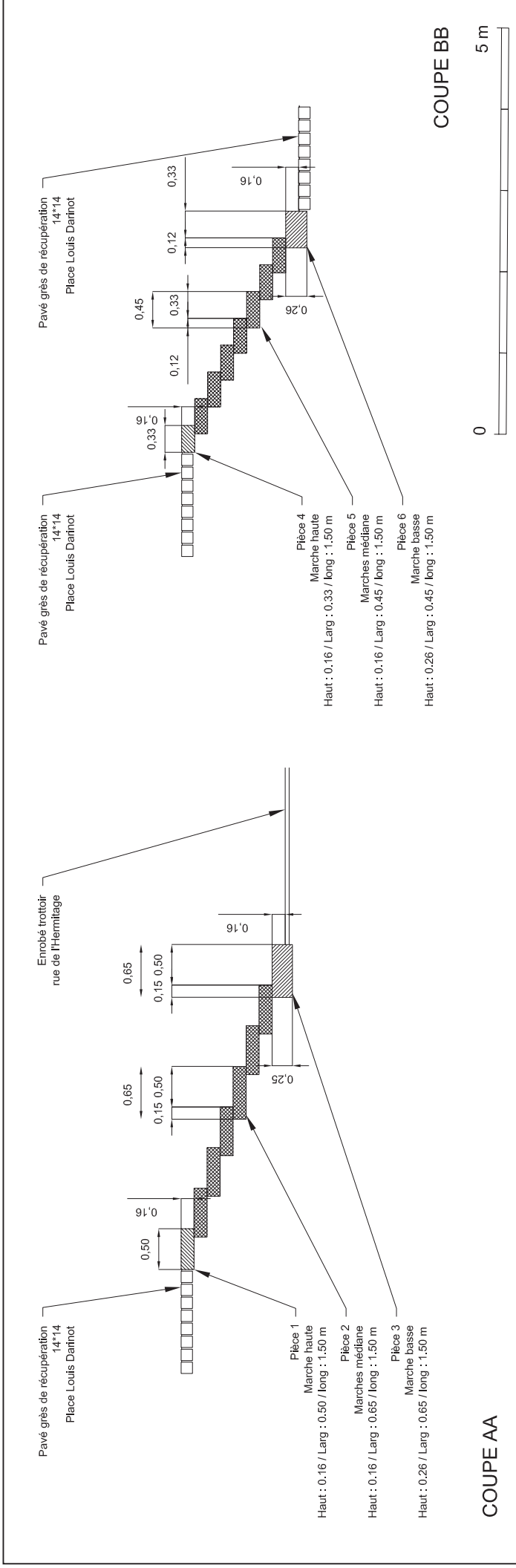
La jonction avec la rue de l'Hermitage montre bien les différences de niveaux qui découlent de l'application du règlement du Plan de Protection contre les Risques d'Inondation (PPRI). Ce plan impose que les trottoirs donnant accès aux bâtiments soient au-dessus de la côté d'inondabilité. Un emmarchement en granit rattrape le seuil des futurs construction à +4.70 NGF avec le niveau de la rue Louis Darinot. Les marches en granit, redescendent vers les rues.

Ces emmarchements sont constitués de 10 modules de pierres différents : en fonction de la première et de la dernière marche et des pièces d'angles. Les marches redescendant vers la rue de l'Ermitage sont de 50 cm de large (giron). Les marches sont massives et se superposent dans leur mise en oeuvre. Des mains courantes en inox brossé permettent le guidage et facilitent la montée des marches.

Les trottoirs sont en pavés de grès ; les bordures sont en granit de 30 cm de largeur.



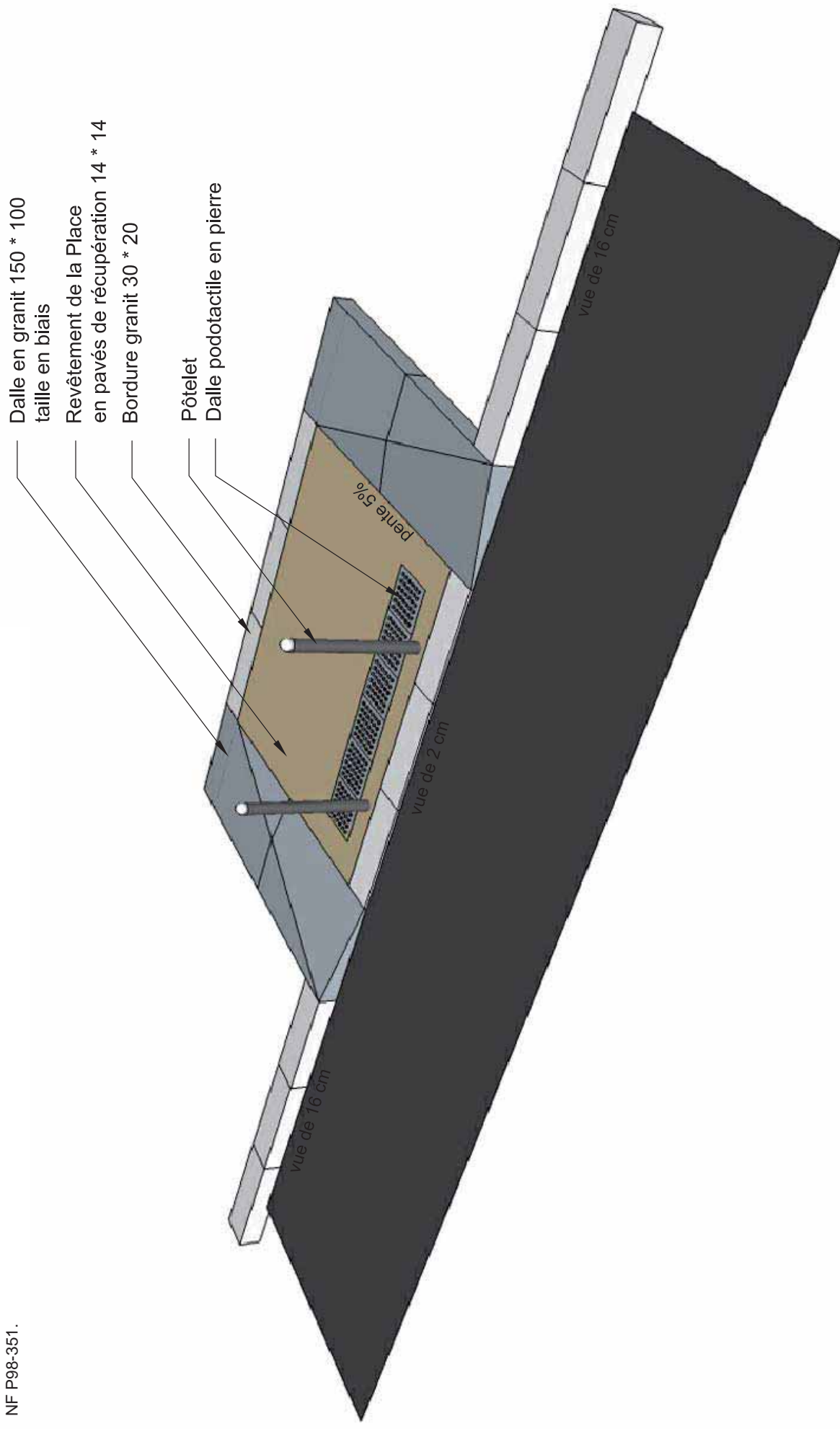
Emmarchement Place Louis Darinot



Passages piétons Place Jacques Hébert

Les passages piétons répondent à des normes précises pour sécuriser l'usage et le confort des déplacements. Ils mettent en oeuvre une dalle podotactile, un bateau aménagé, des potelets PMR, des ressauts arrondis, des contrastes visuels.

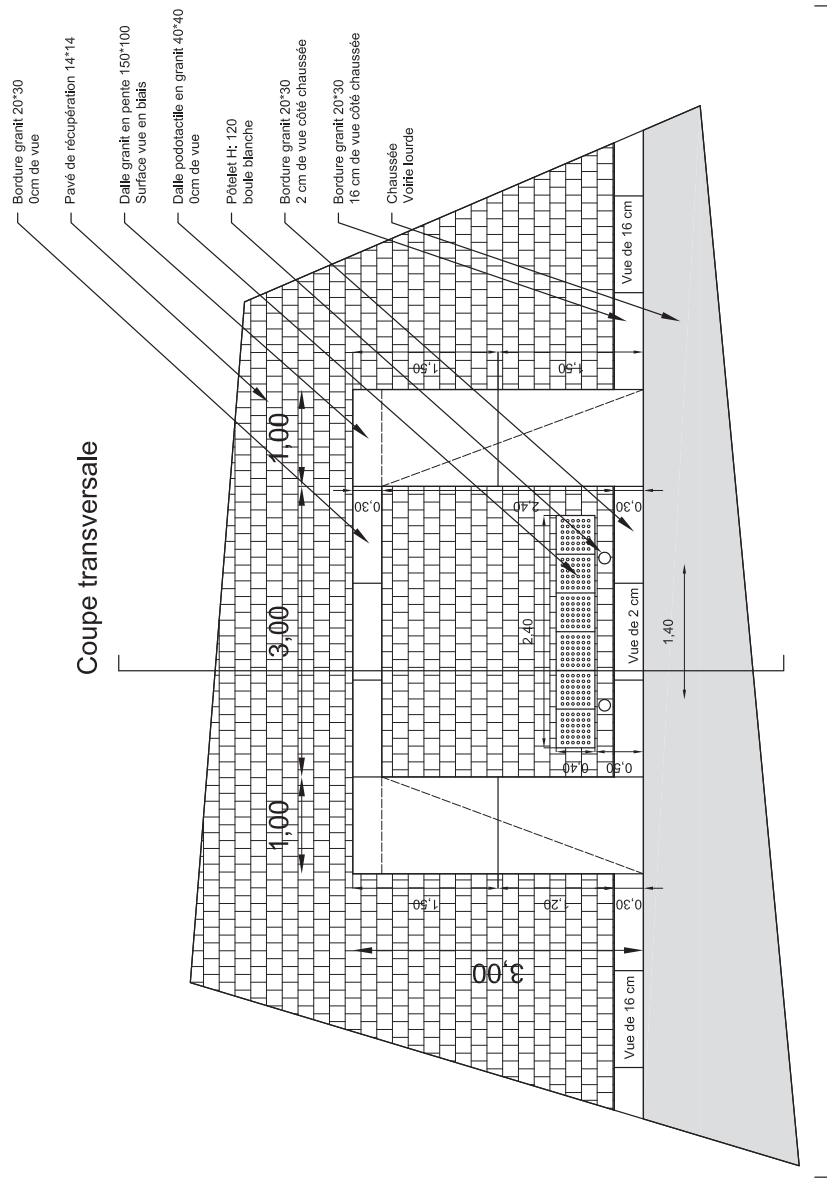
Ces traversées sont conformes à l'arrêté du 15 janvier 2007, art.1,4°. Décret n°2006-1658, art.1,1°. NF P98-351.



PLAN

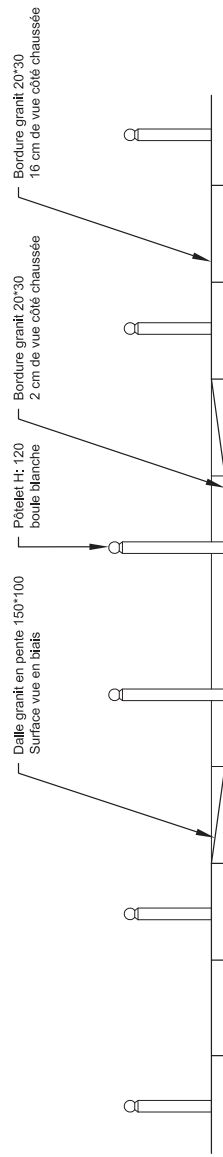


Coupe transversale

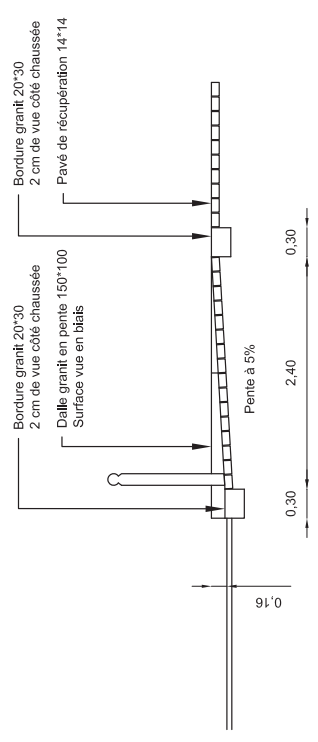


Élévation

ÉLÉVATION



COUPE



Les Jardins de la Divette

Les Jardins de la Divette sont composés de plusieurs jardins qui se déclinent le long de la Divette. Les plantations sont essentiellement des essences acclimatées d'Asie, d'Australie et d'Amérique Latine dans la tradition des parcs et jardins cherbourgeois.

Les séquences accueillent différents petits «salons» où s'asseoir à l'ombre des arbres dans une ambiance qui joue des couleurs et des formes des fleurs comme des feuillages.

La pierre, grès et granit, est très présente grâce à des murets, des bancs et des rochers.

Le contraste botanique cherbourgeois



Vues du Parc de l'ancien Hôpital Maritime



Vues du Château des Ravalet



Vues du Jardin du Docteur Favier



Vues du Parc Emmanuel Liais

La ville de Cherbourg a accueilli des espèces végétales ramenées des expéditions scientifiques des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Les parcs et jardins de Cherbourg sont ainsi dotés de beaux spécimens provenant d'Amérique du Sud, d'Australie et de Chine.

Le climat doux et humide favorise l'acclimatation des plantes venues des contrées lointaines.

Les 3 secteurs

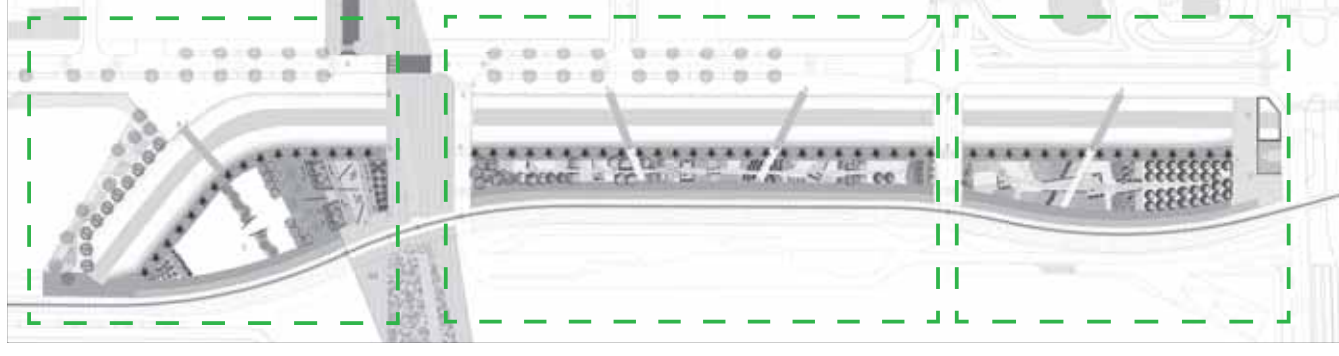
Les Jardins de la Divette sont composés de 3 secteurs :

- Secteur sud : du pont de à l'accès au parking du centre-commercial
- Secteur central : entre les deux ponts d'accès et sortie du parking du centre-commercial
- Secteur Nord : au-dessus de la Place Jacques Hébert.

Secteur Nord

Secteur Central

Secteur Sud

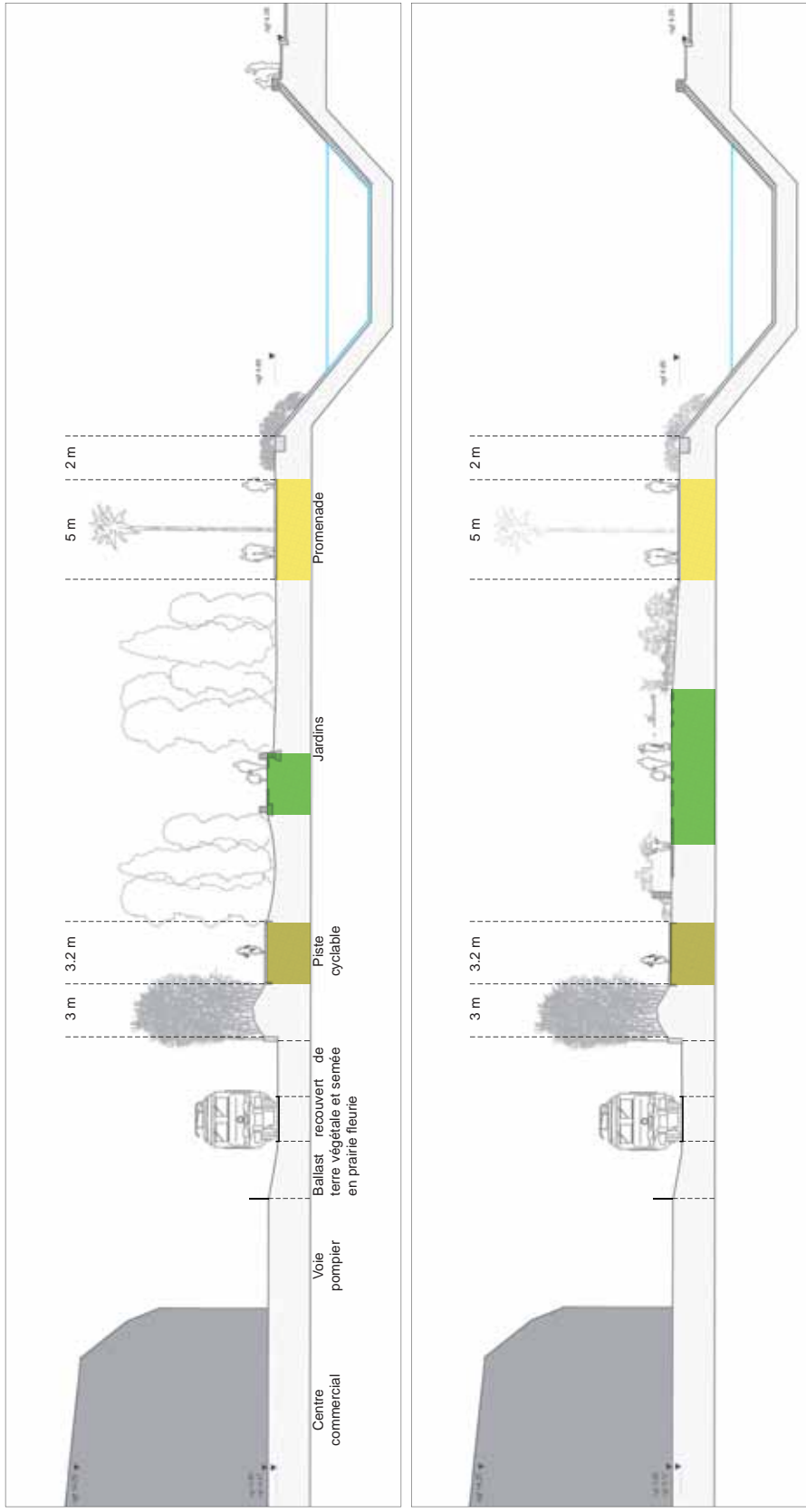


Les 3 cheminements

Les jardins constituent une "bande verte" dans un contexte urbain fortement construit par le centre-commercial. La circulation automobile sera fortement présente.

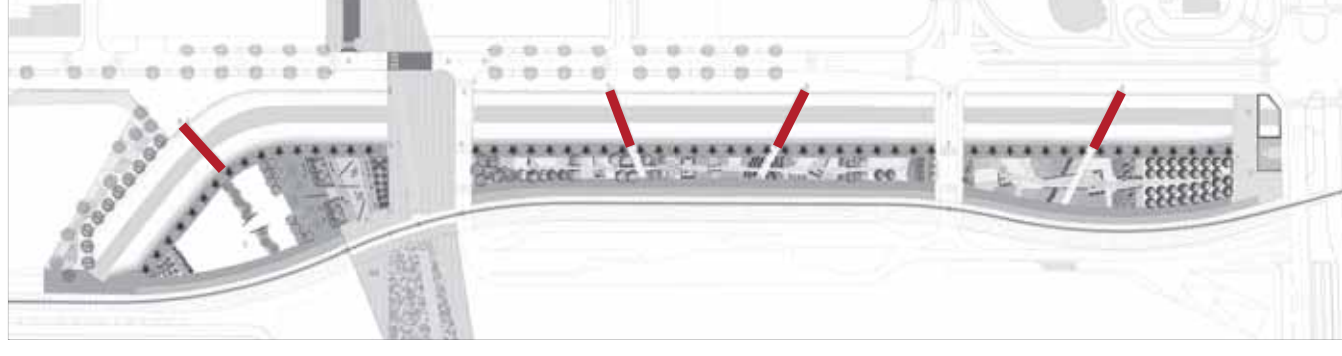
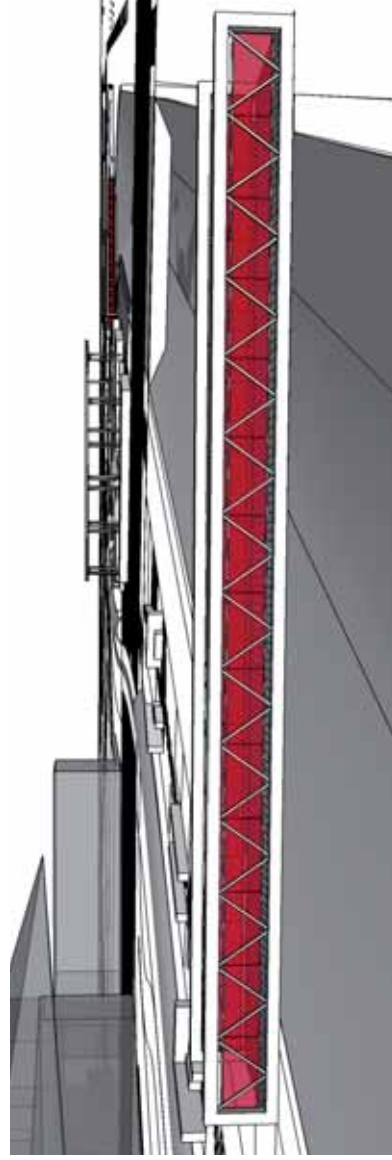
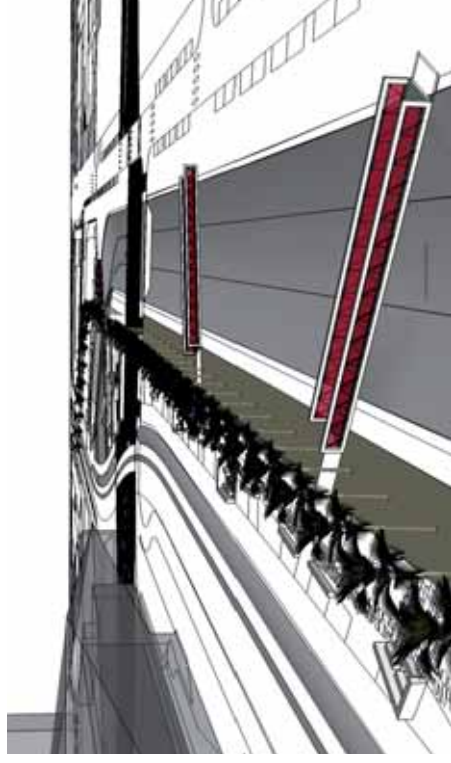
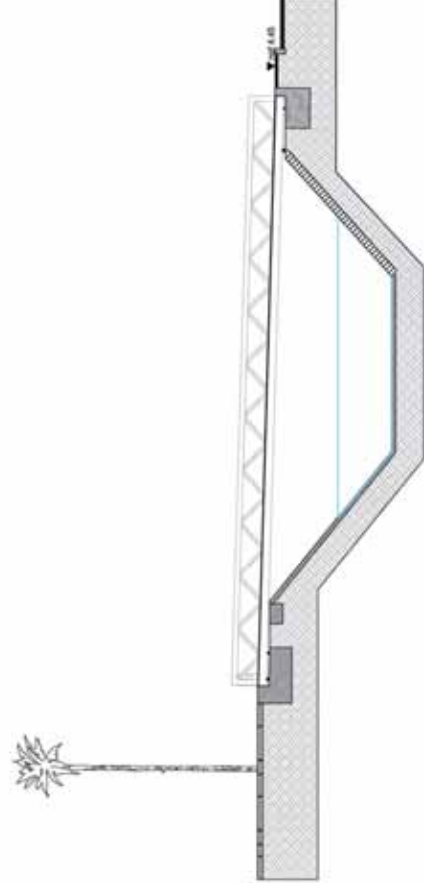
Les Jardins de la Divette apporteront de nouveaux cheminements piétonniers nord-sud :

- le long de la Divette
- le long de la voie ferrée
- Au milieu des Jardins, passant d'une séquence à une autre.



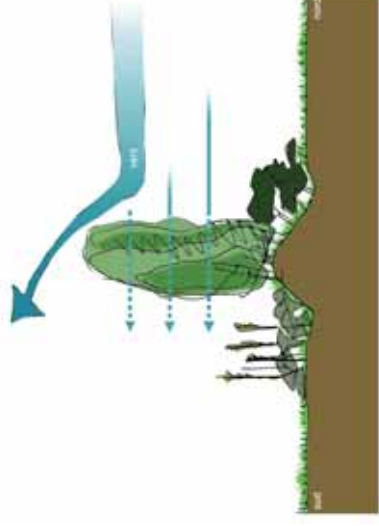
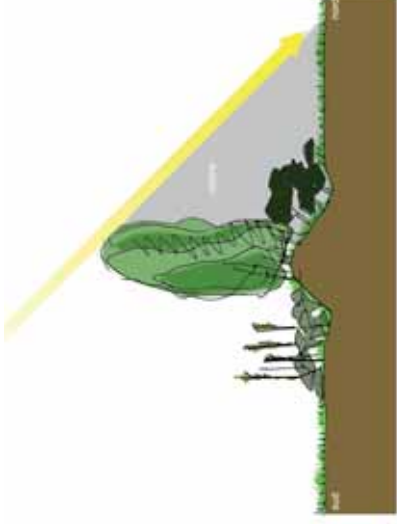
Les passerelles sur la Divette

Quatre passerelles piétonnes métalliques permettent de traverser la Divette. Leur implantation de niveau avec le trottoir de l'avenue Carnot et le cheminement des Jardins garantit l'accessibilité pour les personnes handicapées. Ces passerelles sont métalliques comme les passerelles portuaires. Les garde-corps sont en verres colorés, rouge carmin.



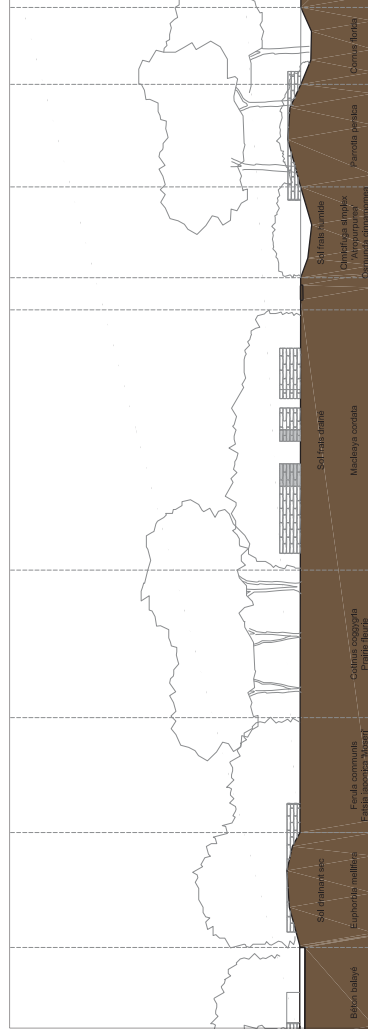
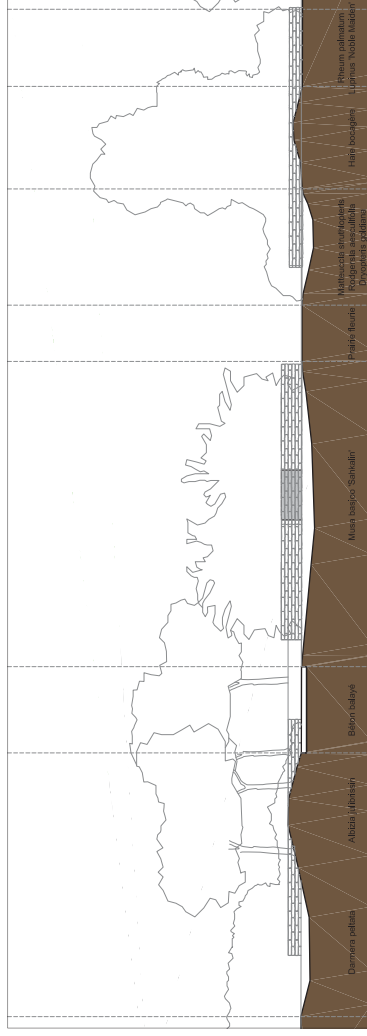
Les haies

Des haies brise-vents, est-ouest, construisent un bocage qui permet de se protéger du vent à dominante sud-ouest. Une longue haie en bordure de la voie ferrée complète le dispositif de protection à l'ouest. Il est préférable qu'une haie brise-vent ne soit pas complètement étanche car cela provoque des effets tourbillonnaires néfastes pour les plantes. Une haie brise-vent présentant une perméabilité au vent de 50 à 80 % protège une zone de 15 à 20 fois la hauteur de la haie, et limite la zone tourbillonnaire. Ces haies permettent de disposer de surfaces à l'ombre pour les plantations craignant le plein soleil.



Haie bocagère traditionnelle plantée sur butte avec une noue en pied

Un jeu de déblai/remblai permet de créer des zones humides ou des zones humides pour accueillir différents types de plantations.



La haie de bambous

Une longue haie de bambous longe la voie ferrée. Les bambous poussent bien à Cherbourg, pouvant atteindre 8 m de haut selon les espèces.

Ils apporteront une hauteur intermédiaire avec la hauteur de la façade du centre-commercial et protégeront des ratapinages du vent cherbourgeois.

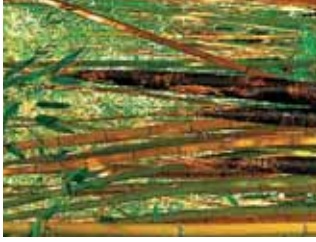
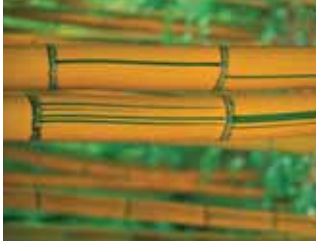
Plusieurs types de bambous ont été choisis pour diversifier les feuillages, la couleurs des troncs et la densité.



Phyllostachys nigra 'Henonis'
hauteur 16 à 18 m



Phyllostachys bambusoides
hauteur 16 à 20 m



Phyllostachys viridis 'Sulfurea'
hauteur 14 à 18 m



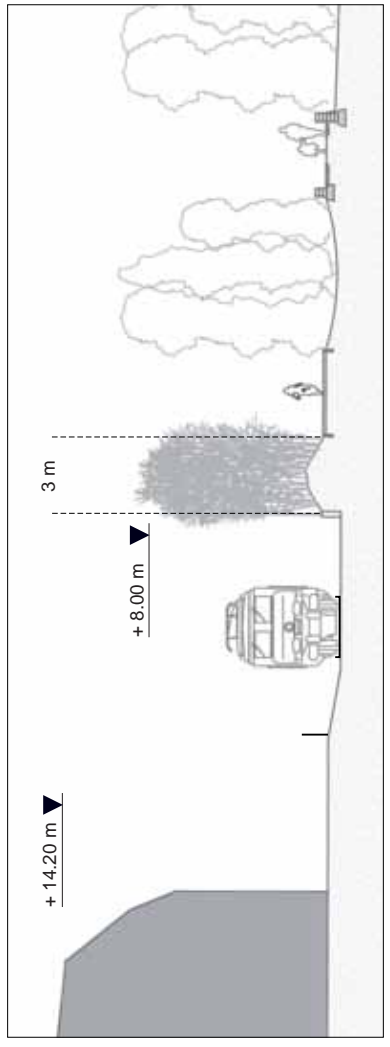
Phyllostachys bambusoides 'Castillonis'
hauteur 10 à 12 m



Semiarundinaria fastuosa
hauteur 5 à 9 m



Phyllostachys nigra 'Boryana'
hauteur 16 à 18 m



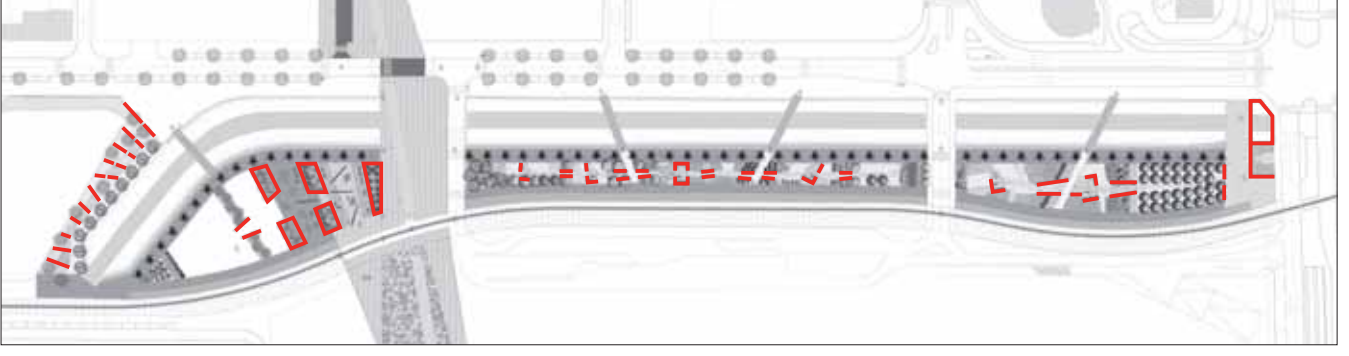
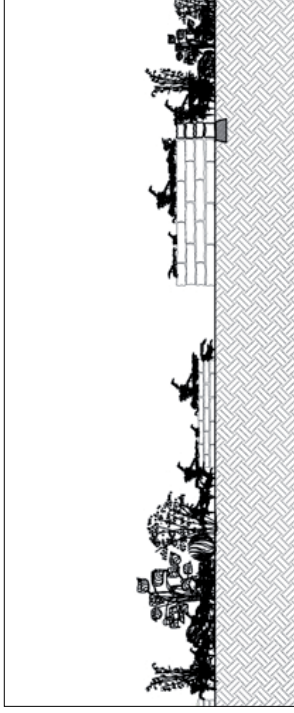
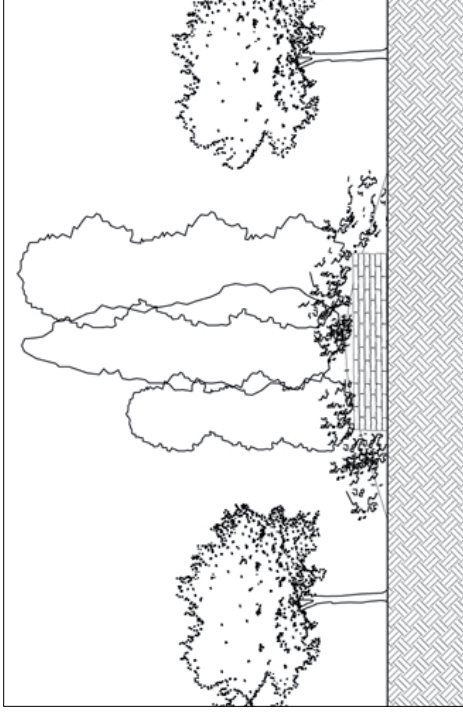
Les murets en grès du Roule

Des murets en grès de la montagne du Roule (qui signifie grès en ancien français) construisent, sur une hauteur de 80 cm, des "salons" où les piétons peuvent s'asseoir et se reposer sur des bancs en granit. On retrouve ces murets plus bas, 50 cm, pour traverser les haies en talus facilitant ainsi le cheminement de salon à salon.

Des pierres plates, de schiste (Pierre bleue) ou de grès, suivant la disponibilité, dallent en opus incertum, les prairies et assurent le cheminement. L'herbe drue s'installe dans les joints entre les pierres, de moins en moins espacés dans les salons.

Ces murets bien droits soulignent ou appuient les perspectives au milieu de l'entrelacs des végétaux.

Les «salons» rythment la promenade et assurent des instants de tranquillité dans un ensemble touffu de branches, de feuilles et de fleurs.



Le bord de la Divette

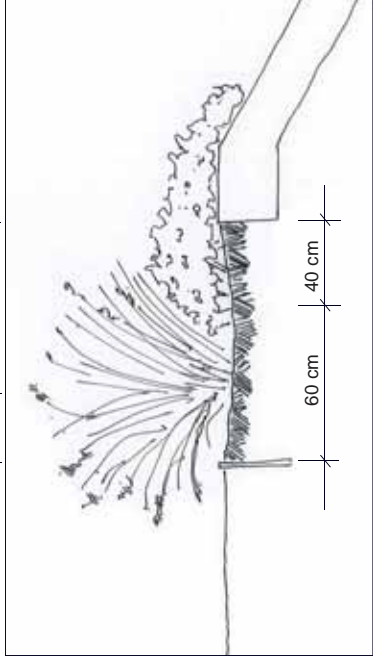
Une promenade longe la rive gauche de la Divette ; elle est ponctuée de palmiers (Trachycarpus fortunei) originaires de Chine centrale. Le sol est en stabilisé renforcé.

Sur la partie au nord-est, un chemin permet de rejoindre l'avenue Carnot. Ce chemin longeant la rive droite de la Divette passe sous un alignement de saules pleureurs (Salix Babylonica) originaires de Chine. Le sol est en prairie.



Saule
Gèranium
Palmier

Lame acier brut, 20 cm, 4 mm
Pennisetum alopecuroides
Geranium



La rive ouest de la Divette est en béton. Une bande d'un mètre de large de terre végétale est plantée d'une bande de graminées -Pennisetum alopecuroides- et d'une bande de vivace - Geranium 'Pyizowia-num' rive droite et Geranium 'Orion' rive gauche. Les Pennisetum agiteront leurs pompons dans le vent et les Gèraniums descendront en couvrant le béton.



Le verger de Magnolias

Un parvis de pavés de grès pacifie le lien entre les deux avenues au trafic intense et les Jardins de la Divette. Un muret, formant banc, identique à ceux édifiés à l'Amont Quentin, en marque l'entrée.

Les Jardins de la Divette s'ouvrent, au sud, sur un « verger », un « verger de Magnolias », identique à celui qui occupe les pentes du Jardin du Docteur Favier et que l'on retrouve sur la prairie des Jardins de l'Amont Quentin. Au printemps, avant l'arrivée des feuilles, des fleurs délicates envahissent les branches nues de ces petits arbres d'un blanc éclatant et diffusent un parfum envoûtant. L'été, ce feuillage léger offrira de l'ombre à ceux venir s'asseoir sur l'herbe de cette petite prairie.

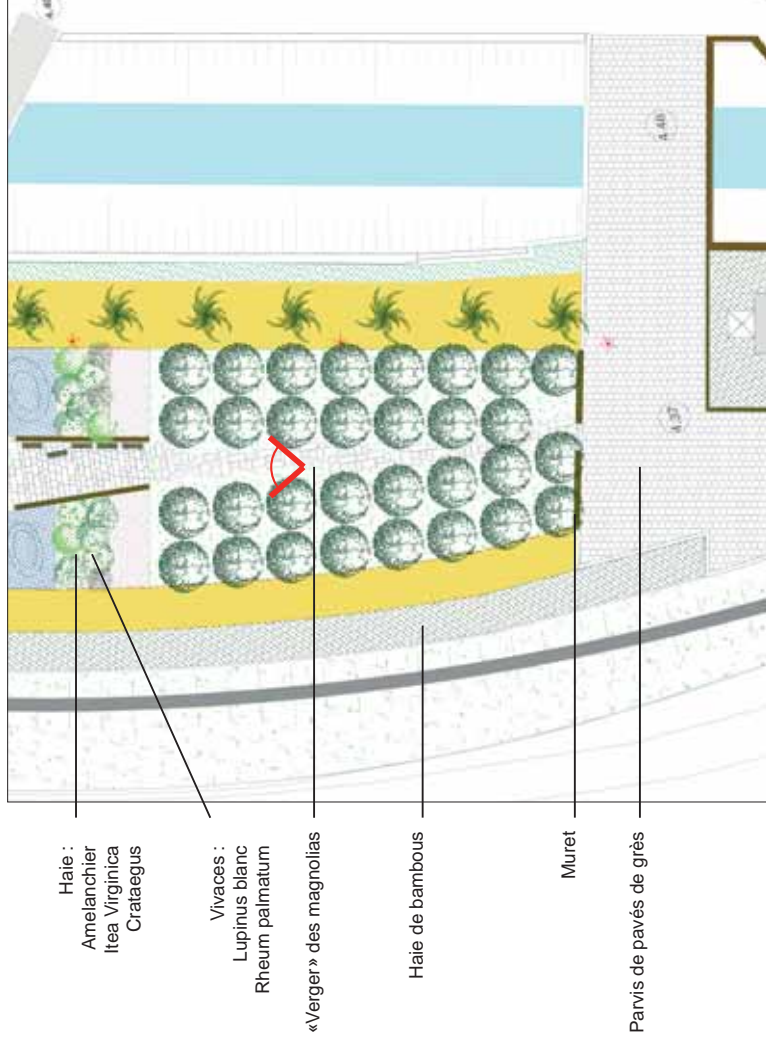


Ce « verger » est bordé au nord par une bande composée de vivaces aux fleurs dressées sur des hampe. Les épis blancs des lupins s'associent à ceux rouges, presque cramoisis, des imposantes rhubarbes venues de Chine qui peuvent monter jusqu'à 2 m de haut.



Plus tard apparaîtront les longues queues des fleurs blanches des Itea prenant le relais, avec celle des lupins, des fleurs des Amélanchiers, des Magnolias et des aubépines.

A l'automne, les feuilles des Magnolias déclineront des jaunes lumineux auxquels répondront les rouges éclatants des Amélanchiers et des Itea. Les Aubépines, comme les Amélanchiers, se chargeront de petits fruits rouges.



Derrière ces fleurs au garde-à-vous, une première haie arrange des arbustes parmi lesquels les aubépines de nos contrées s'associent aux Amélanchiers plus américains pour se parer de petites fleurs blanches, lumineuses : cinq simples pétales pour les Aubépines, étoilées pour les Amélanchiers. Ces floraisons en petits points se joignent aux fleurs des Magnolias, pour annoncer le printemps en éclatant de lumière les branches encore nues.



Le verger de Magnolias

Premier plan



Magnolia denudata



Magnolia x loebneri 'Merril'



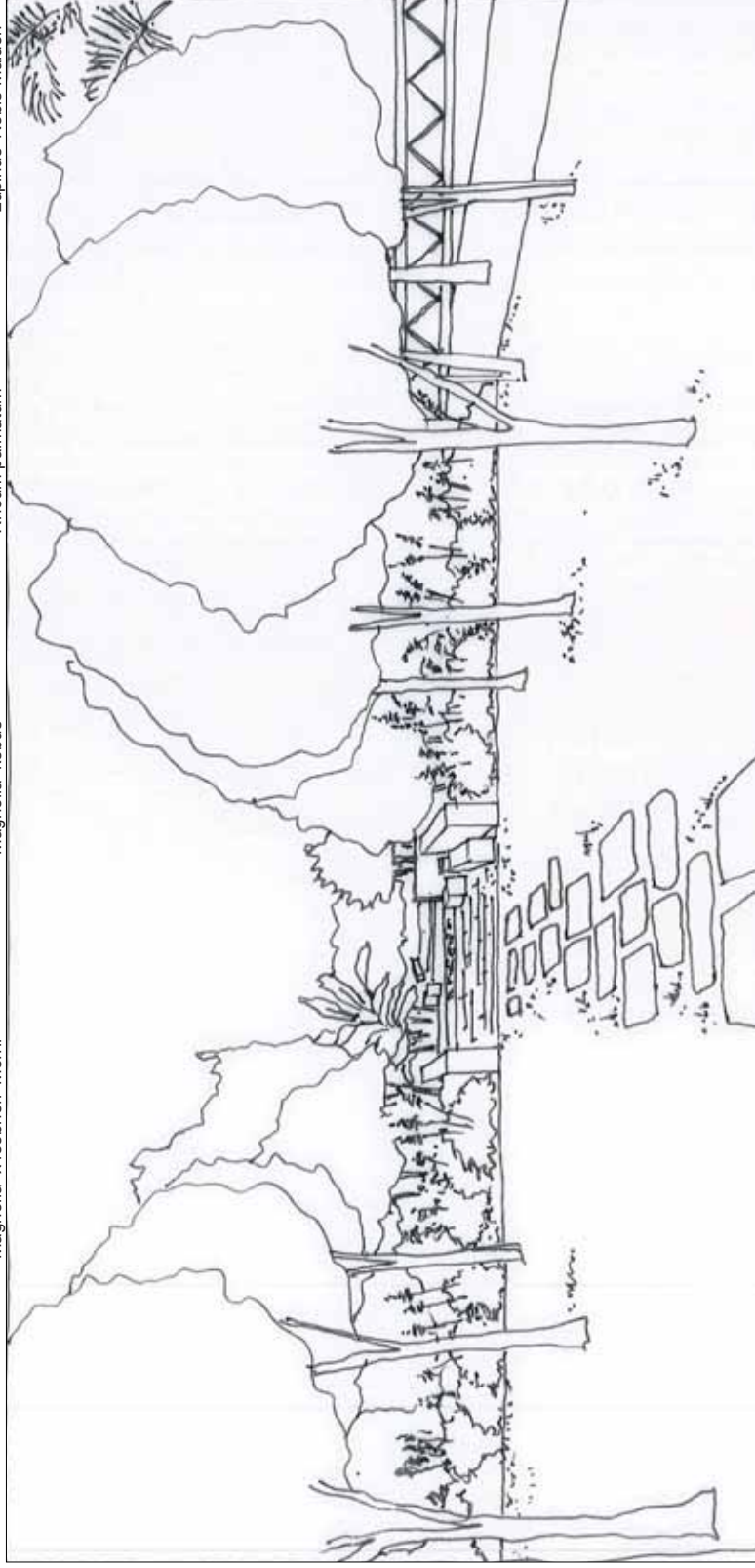
Magnolia kobus



Rheum palmatum



Lupinus 'Noble Maiden'



Deuxième plan



Crataegus monogyna



Carpinus betulus



Amelanchier canadensis



Itea virginica



Phellodendron amurense

La bananeraie et la mare des Amériques

Passé ce premier jardin très floral, s'ouvre une séquence où les feuilles jouent le rôle principal. Une bananeraie occupe le flanc ouest, bordée par un muret. Les feuilles, comme de grandes pales, s'élancent et se courbent, en bruissant dans le vent. Véritables oriflammes d'un vert presque phosphorescent, elles roussissent progressivement comme du vieux papier très fin.



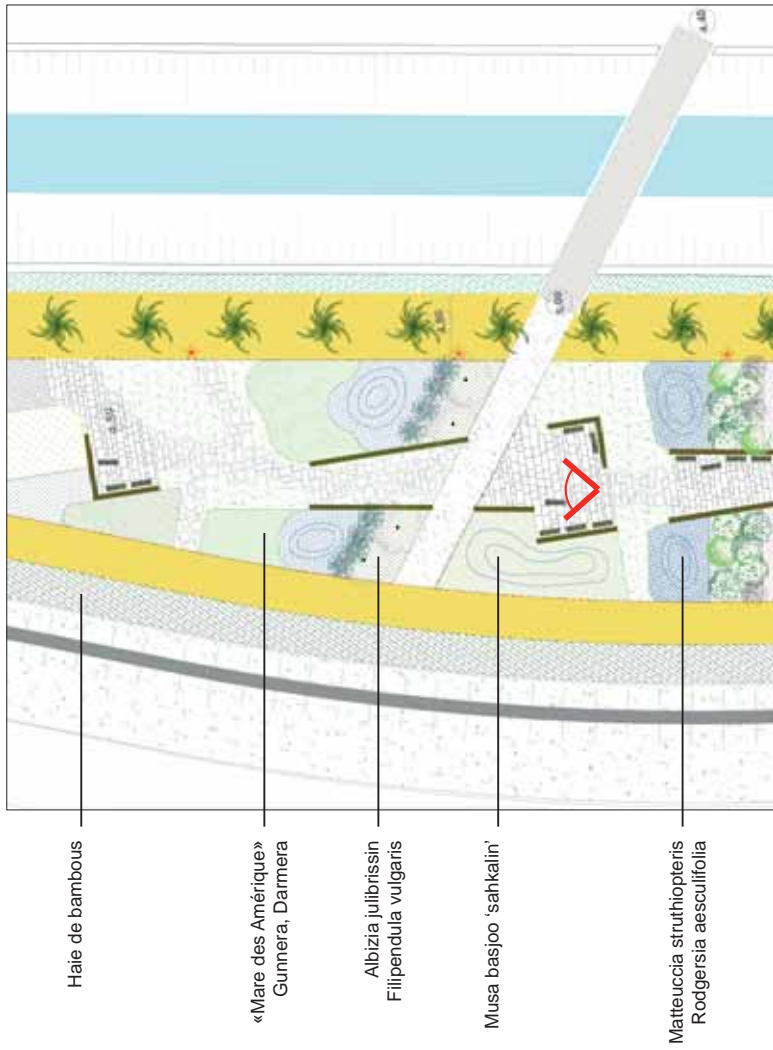
Au nord de cette haie, et visible à travers les troncs sinueux des Arbres à soie, une mare de feuilles larges, épaisses et lourdes. Ce sont des Gunnera descendus des montagnes du Brésil qu'accompagnent des Darmera venues de Californie et d'Oregon. Ces deux essences peuplent de leurs feuilles immenses pouvant monter à quatre mètres de haut, une mare qui pourra s'appeler la «Mare des Amériques».



En contraste, des Arbres à soie, des Albizia, forment une haie et s'imposent par un feuillage très fin et délicat, vaporeux, qui se couvre de fleurs très décoratives, roses-pâles à roses-rouges, ressemblant à des pompons de soie.



Sous les Arbres à soie, un parterre de Filipendula vulgaris, vivace commune des bords de boisements, aux fleurs légères blanches et parfumées.



Haie de bambous

«Mare des Amériques»
Gunnera, Darmera

Albizia julibrissin
Filipendula vulgaris

Musa basjoo 'sahkalim'

Matteuccia struthiopteris
Rodgersia aesculifolia

La bananeraie et la mare des Amériques

Premier plan



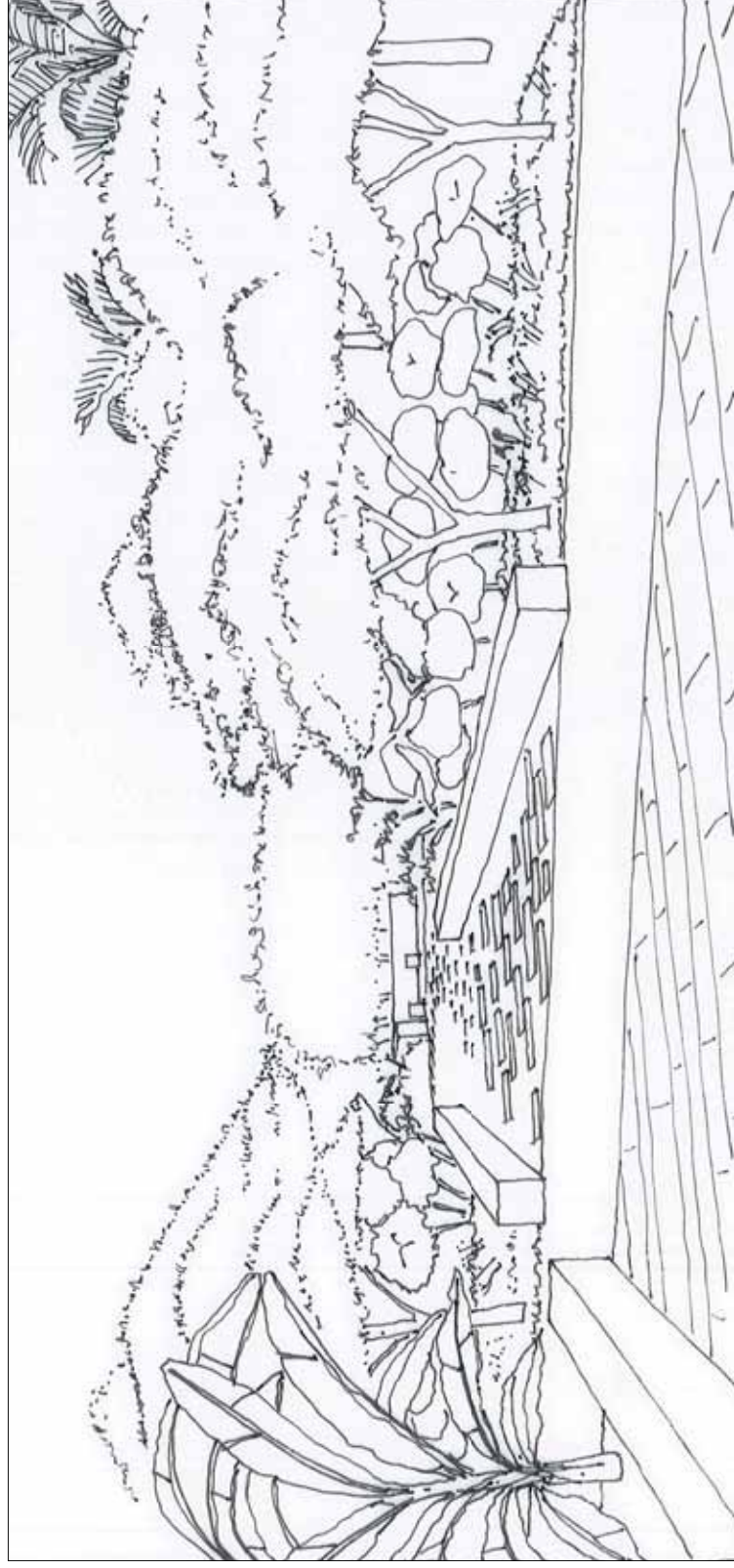
Musa basjoo 'saskalin'



Albizia julibrissin



Filipendula vulgaris



Deuxième plan



Darrera peltata



Gunnera manicata

La mare des Amériques

Les feuilles des Gunnera, comme celles des Darmera, sont réellement immenses, elles se dressent sur leurs pétioles avant que ceux-ci ne ploient sous la masse et s'étalent en s'enchevêtrant dans un chaos tout organique.

Les fleurs de ces deux plantes extravagantes s'élevaient au printemps avant que les feuilles n'apparaissent, sur des tiges épaisses, haut dressées, en ombrelles lourdes, roses et blanches pour les Darmera et en cônes vert-jaunes devenant des cosses brun-orangé, oblongues et impressionnantes. En automne, les feuilles des Darmera prennent des couleurs rouges à cuivre. Coupées, les feuilles, devenues brunes et grises, comme celles des bananiers, recouvrirent les plantes pendant l'hiver. Après tant de profusion, ce sera le temps du repos....



Dans cette marée de feuilles mouvantes, des murets de grès marquent et tiennent les perspectives. Les abords de la mare des Gunnera et des Darmera sont construits de grosses roches plates pour en garantir la stabilité et pour en cadrer la profusion.

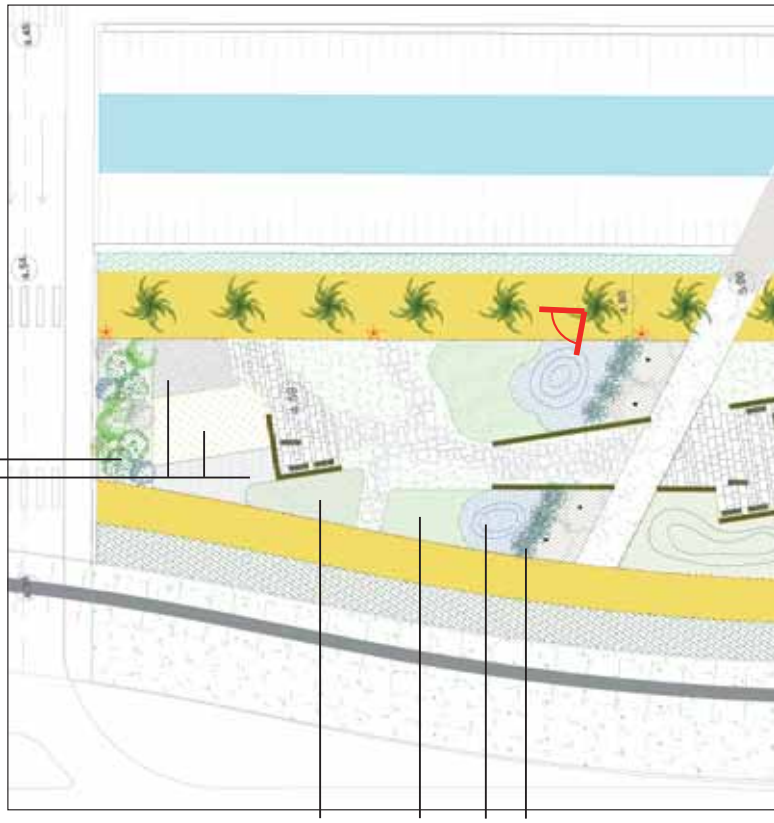


La dernière haie borde l'accès au parking du centre commercial. Elle est composée des mêmes arbustes que la haie précédente.

La haie de bambous qui longe la voie ferrée dessine un rideau, ondoyant sous le vent, qui fédère les séquences des Jardins.

Fagus Sylvatica
Corylopsis spicata
Corylopsis pauciflora
Amelanchier lamarckii
Carpinus betulus
Crataegus monogyna

Hedychium coccineum 'Tara'
Hedychium gardnerianum
Hedychium coronarium



Hedychium thyrsiforme

Gunnera manicata

Darmera peltata

Phyllitis scolopendrium

Premier plan



Gunnera manicata



Darmera peltata



Hedychium coccineum 'Tara'



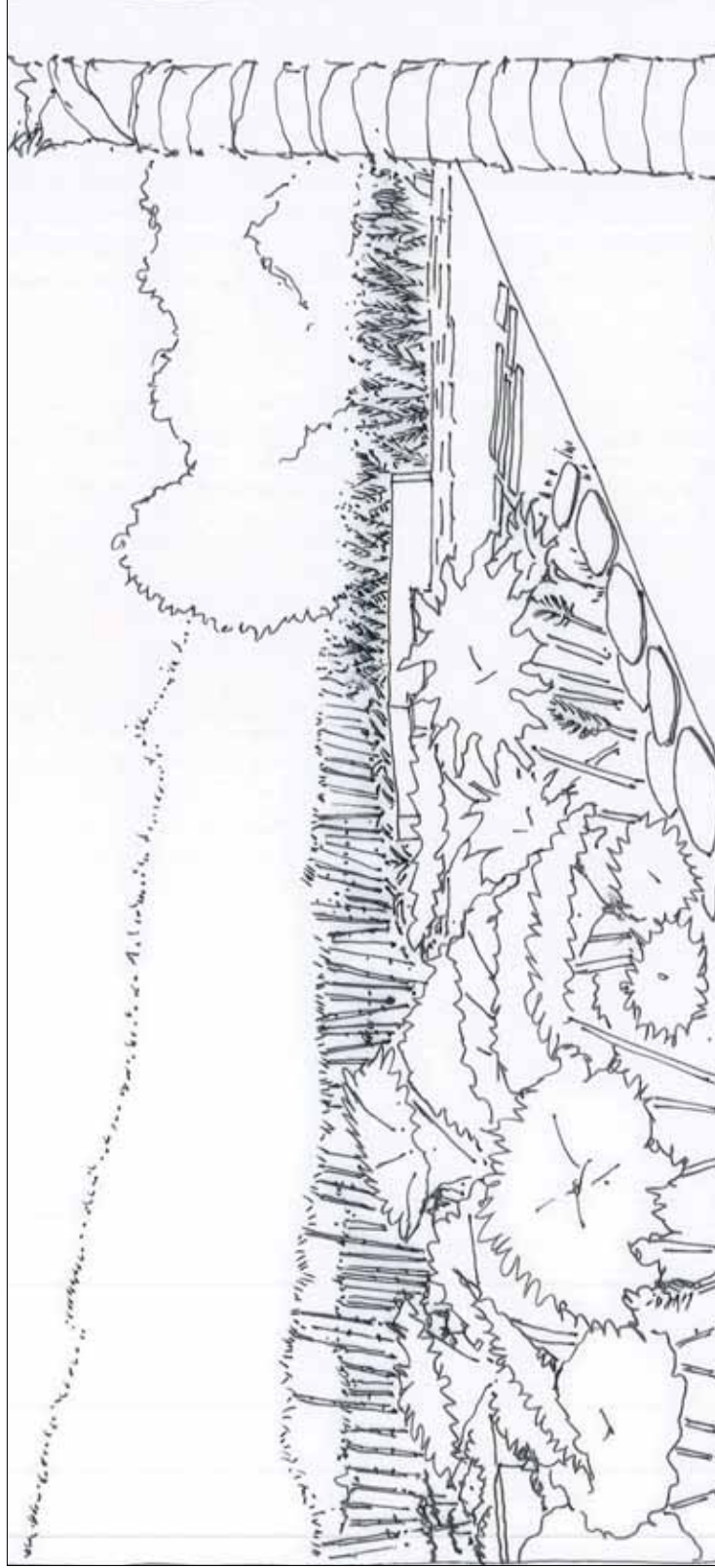
Hedychium gardnerianum



Hedychium gardnerianum



Hedychium coronarium



Deuxième plan



Amelanchier lamarckii



Carpinus betulus



Crataegus monogyna



Corylopsis pauciflora



Corylopsis spicata

La mare d'Asie

Bordant au nord la voie d'accès au parking du centre commercial, la haie est composée d'une première bande d'Hamamelis, provenant d'Asie du sud-ouest, dont les fleurs jaune d'or, comme des pelotes de fils, ornent les branches nues pour annoncer le printemps. En automne, le feuillage léger se pare de couleurs exceptionnelles mêlant le jaune, l'orange, le rouge vif et le cuivre.

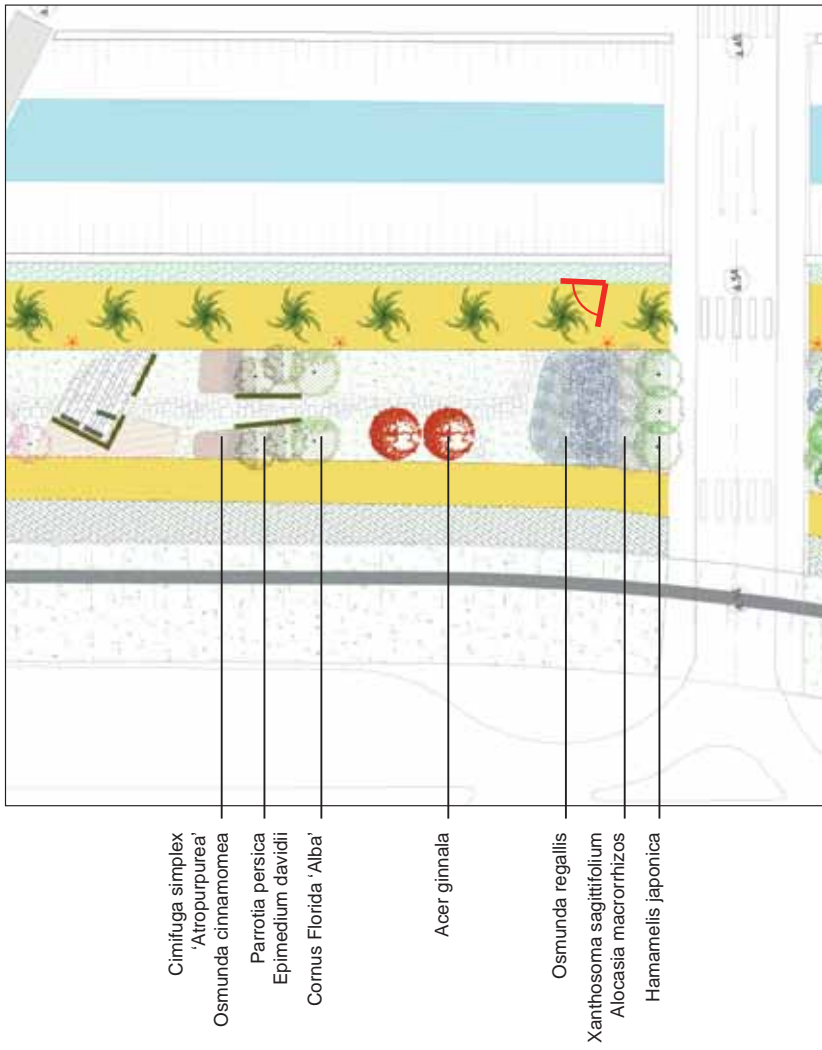


Profitant du sol humide et de l'ombre apportée par la haie et les oreilles d'éléphant, des Osmunda royales imposent leur front des découpées et dressées en contraste avec les rondeurs des feuilles environnantes.



Au nord de cette étendue exotique, une prairie accueille deux Erables tirant leur nom du fleuve éponyme. Ils étirent leurs branches minces et arquées sur des troncs multiples. Leur feuillage vert vif passe au rouge étincelant en automne, éclatant sur le rideau vert des bambous et sur le tapis herbeux.

En seconde ligne, des Tetrapanax, Arbre à papier de riz (La moelle blanche des parties ligneuses est coupée puis aplatie pour la production du papier de riz. Le papier de riz est utilisé en Chine depuis le 2^{ème} siècle avant J.C.), arrivés de Chine méridionale, étalent leurs feuilles palmées. Ces feuilles, vertes et luisantes, persistent l'hiver, surplombent, comme de grandes mains aux doigts nombreux et longs, une petite mare aux feuilles en oreilles d'éléphants. Ce sont des feuilles d'Alocasia et de Xantosoma aux formes suggestives, larges et expressives, proches tout en étant différentes de celles de Gunnera et des Darmera. Originaires du sud-est, elles sont persistantes et conserveront leurs couleurs vert clair tout l'hiver pour accompagner les feuilles des Tetrapanax. Ce sera la «Mare d'Asie».



Cimifuga simplex
'Atropurpurea'

Osmunda cinnamomea

Parrotia persica

Epimedium davidii

Cornus Florida 'Alba'

Acer ginnala

Osmunda regalis

Xanthosoma sagittifolium

Alocasia macrorrhizos

Hamamelis japonica



Tetrapanax papyrifera



Alocasia macrorrhizos



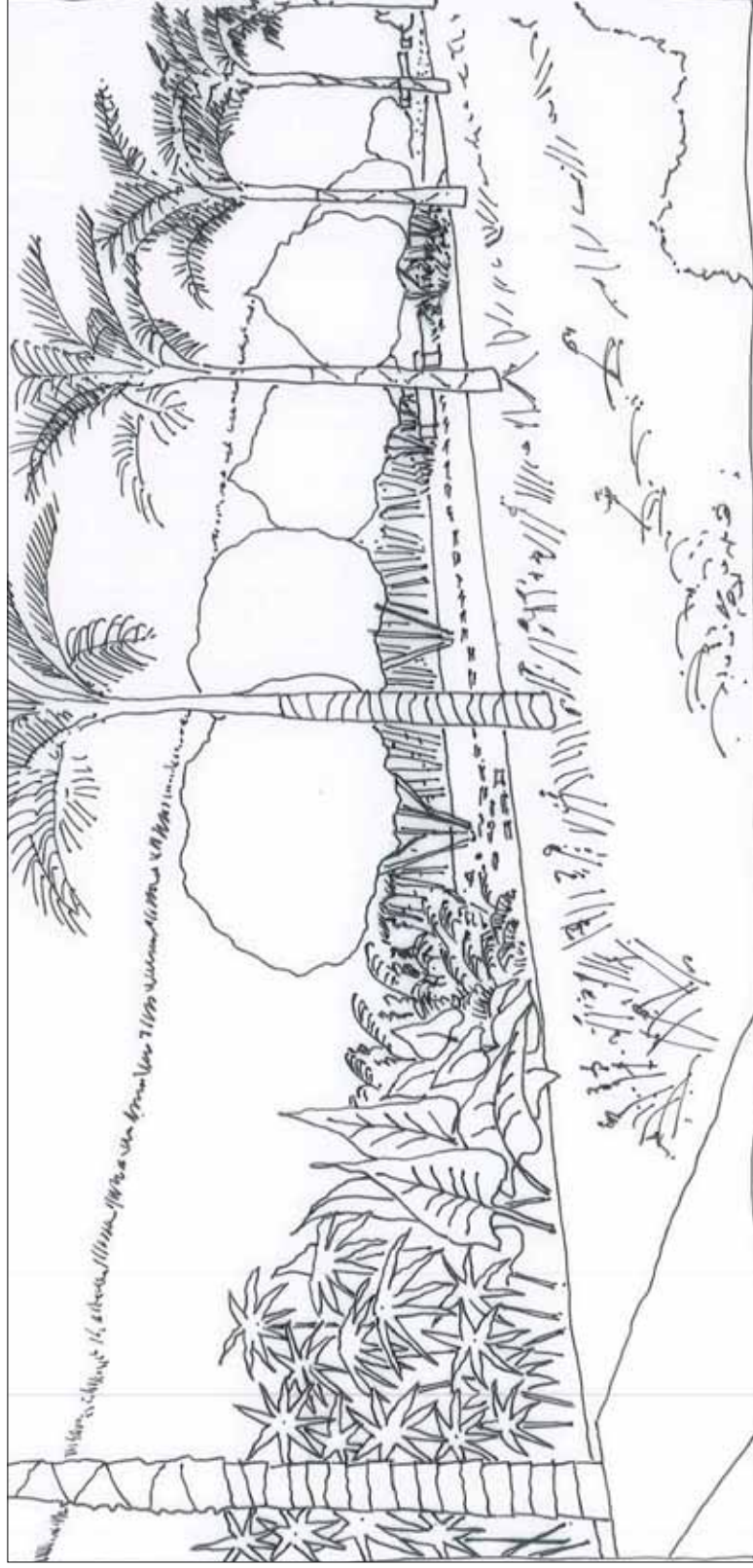
Xanthosoma sagittifolium



Osmunda regalis



Acer ginnala



Les cépées en fleurs

Deux Cornus Florida, venus d'Amérique du Nord, éclateront au printemps de grappes de fleurs rosées qui blanchissent au fur et à mesure de leur épanouissement sur des branches nues comme les Magnolia qui ouvrent les Jardins au sud. Le feuillage empruntera une multitude de couleurs du vert clair au rouge carmin en automne.



En deuxième rideau, des Arbres de fer, Parrotia persica, dont le nom dit l'origine, se couvriront, dès la fin de l'hiver, de petites fleurs sans pétales, en forme de pelotes rappelant les Hamamélis qui ouvrent ce secteur central des Jardins de la Divette. Tout en restant partiellement vert, le feuillage emprunte à l'automne des couleurs jaune et rouge, offrant à la vue un arbre multicolore avant de terminer dans un ensemble carmin en échos au feuillage des Cornus Florida.



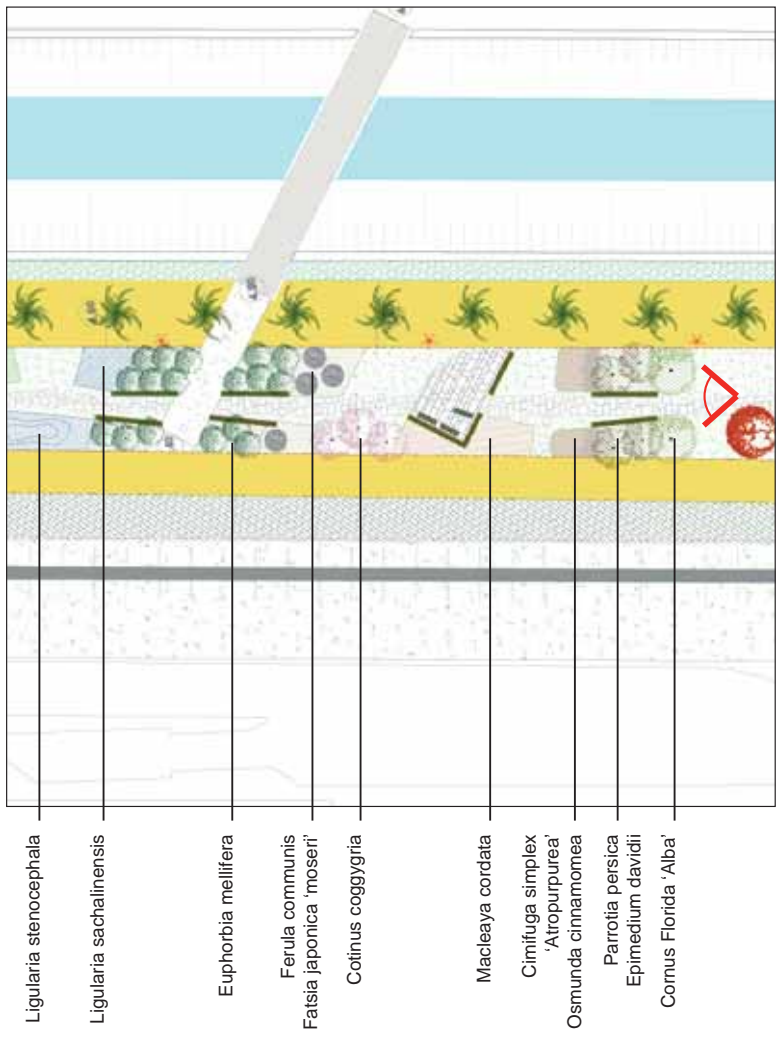
Aux pieds de ces arbres, des Epimédium, nommés également Fleurs des Elfes, projettent leurs élégantes fleurettes comme des étoiles à quatre branches rouges et blanches. Elles complètent les fleurs sans pétales des Parrocia persica.



Les troncs des arbres laissent entrevoir des étendues de fleurs hautes dressées sur leurs hampes. Ce sont des Cimicifuga, Cierges d'argent, provenant de Chine, de Russie ou du Japon. Elles constituent un buisson dense d'où s'échappent, jusqu'à 2 m de haut, des goupillons blancs sur des tiges noires.



Plus loin, des Macleaya cordata, nommées également Bocconie cordée, originaires de Chine et du Japon, répondent par des tiges, hautes de 2 m, au bout desquelles dansent des panicules plumeuses blanches sur des massifs de feuilles découpées comme certaines feuilles de vignes.



Les cépées en fleurs



Cornus Florida 'Alba'



Parrotia persica



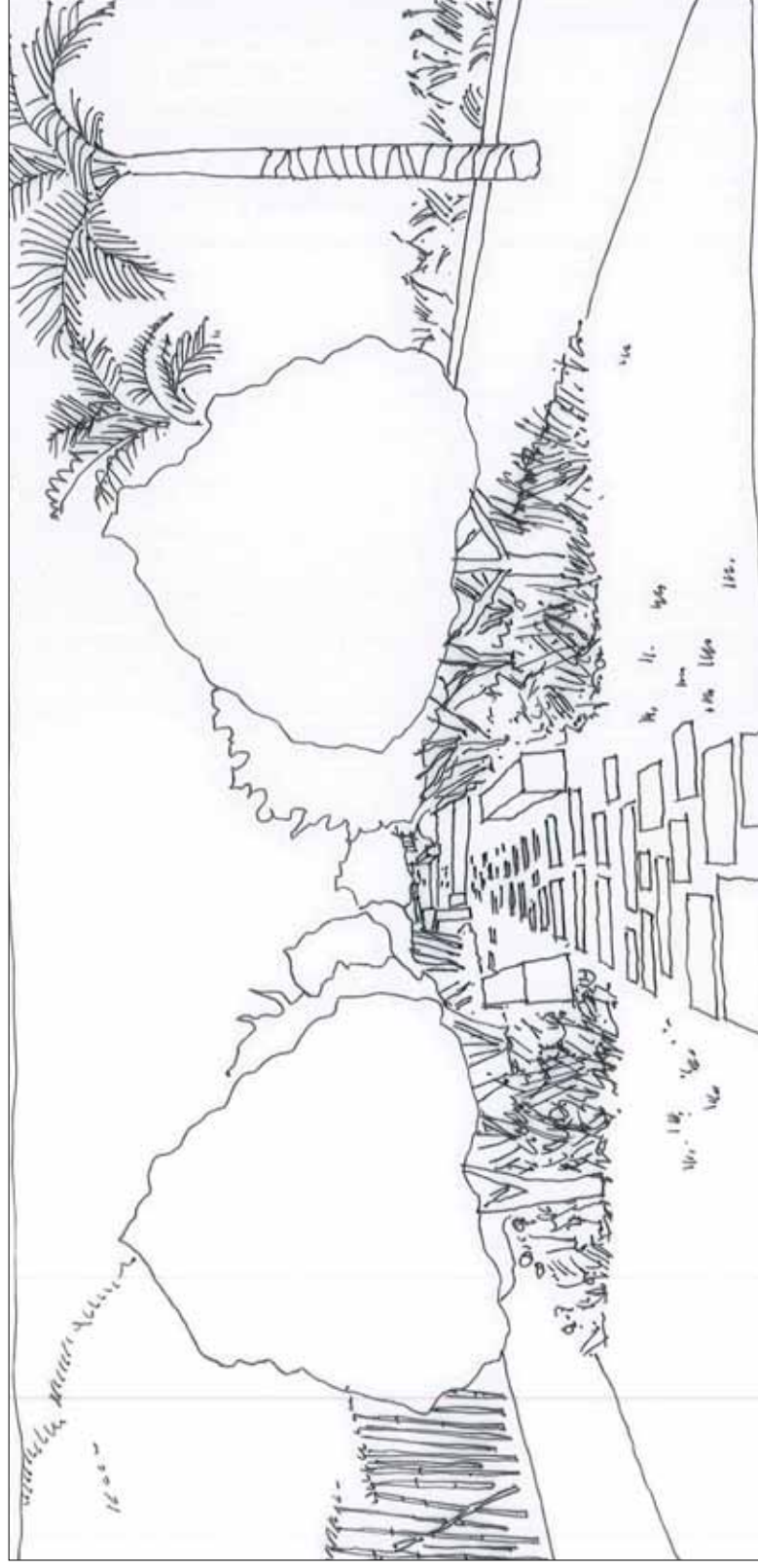
Cimifuga simplex 'Atropurpurea'



Cimifuga simplex 'Atropurpurea'



Macleaya cordata

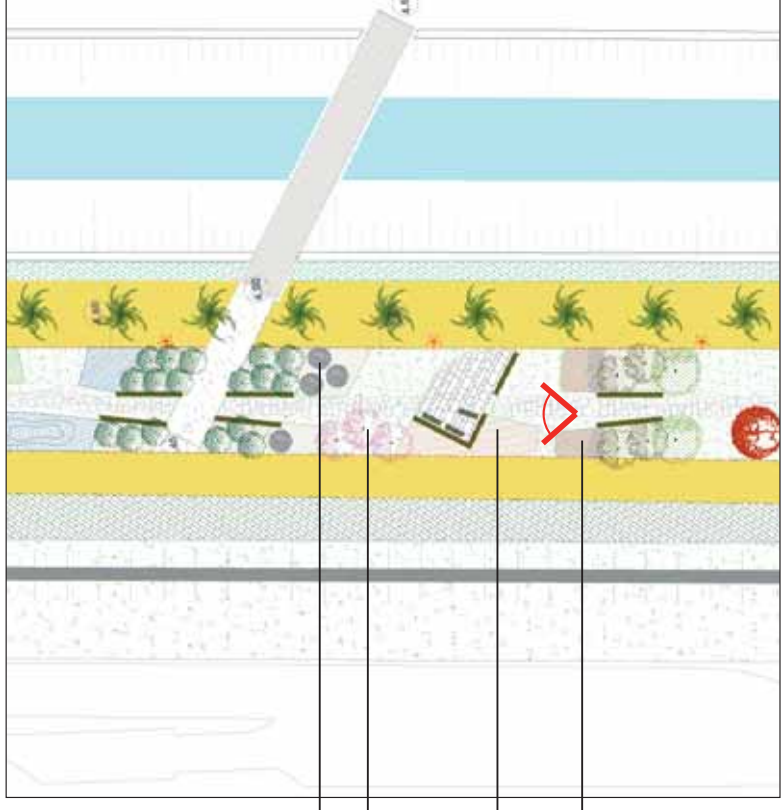


Les arbres à perruques

Le buisson de *Macleaya cordata*, d'où s'élèvent des plumeaux blancs, est relayé par un massif d'arbustes au nom évocateur d'Arbres à perruques qui présentent également une floraison vaporeuse, jaune-vert à gris-blanc, en panache soyeux. Ces Arbres à perruques, nommés botaniquement *Cotinus coggygria*, sont originaires d'Eurasie tempérée, de Chine du sud-ouest et d'Amérique. Les feuilles, rondes et bien séparées des branches, deviennent rouges à l'automne après être passées par des couleurs mordorées.



En fond de cette séquence, des fêrules s'échappent d'un buisson de *Fatsia japonica* restant bas, aux feuilles persistantes, vert vif, palmilobées, rappelant les feuilles des Tetrapanax avec des lobes plus pointus. Les hampes massives des fêrules portent des branches qui aboutissent à des ombrelles sphériques jaune vif, de mai à juillet. De septembre à novembre, les *Fatsia* produiront à leur tour des floraisons en ombrelles compactes très blanches sur le feuillage toujours vert cire.



Ferula communis
Fatsia japonica 'moseri'
Cotinus coggygria

Macleaya cordata
Cimifuga simplex
 'Atropurpurea'
Osmunda cinnamomea

Les arbres à perruques



Macleaya cordata



Ferula communis



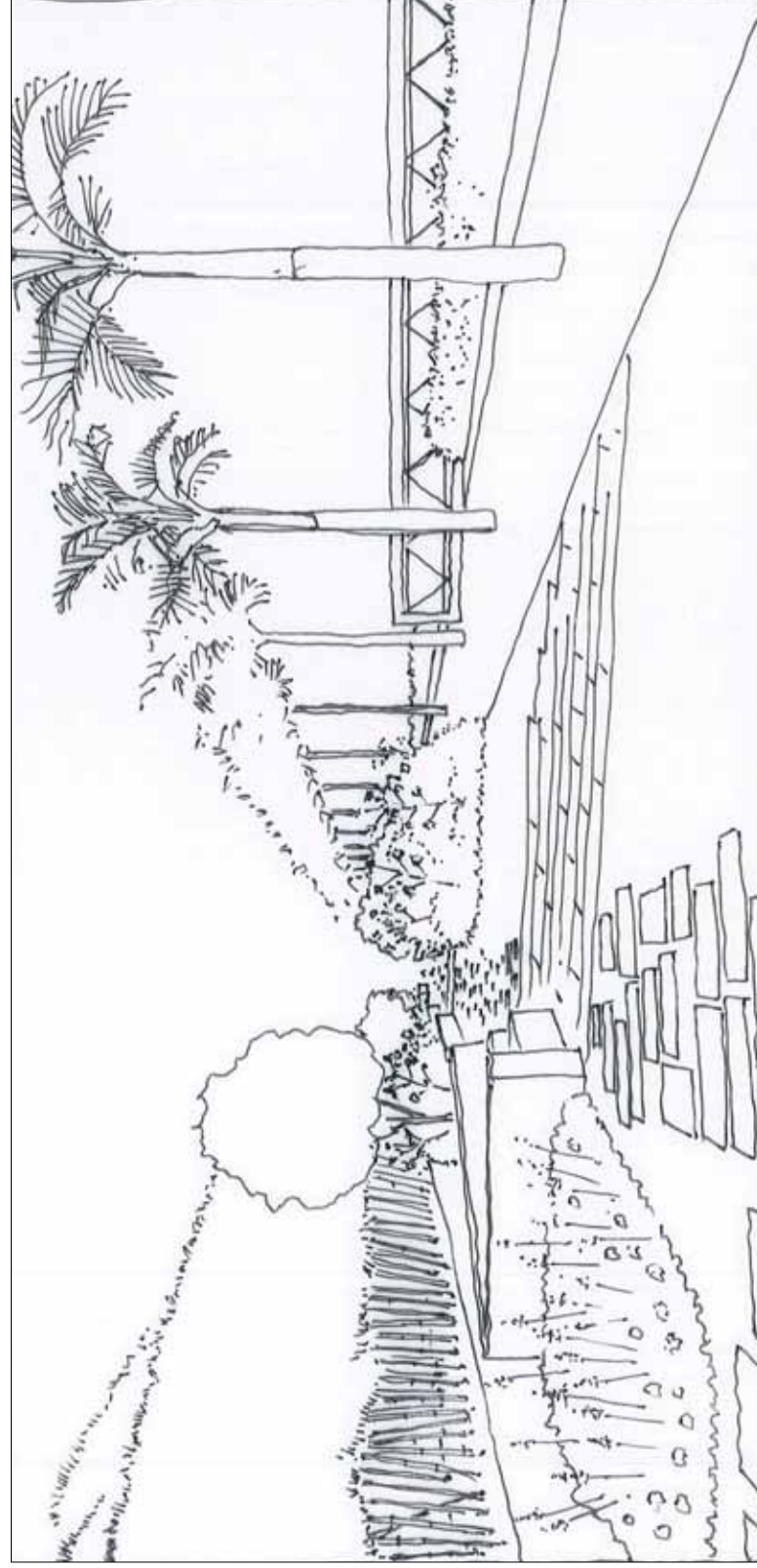
Fatsia japonica 'moseri'



Cotinus coggygia

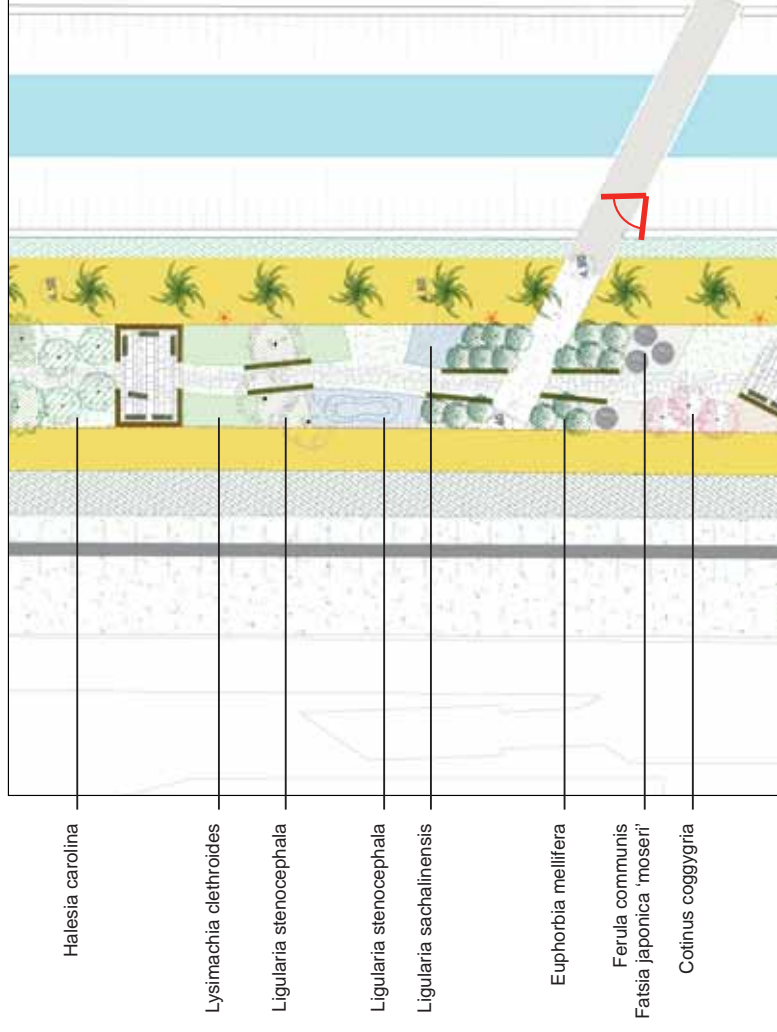


Cotinus coggygia



Les euphorbes

Dans l'axe de la passerelle franchissant la Divette, des massifs d'Euphorbes mellifères, originaires des îles Canaries, s'élèvent jusqu'à 2 ou 3 m de haut formant des massifs entourant bien le chemin. La floraison de l'euphorbe mellifère, en mai et juin, est de couleur brun orangée, et a une odeur de miel. Les feuilles vert foncé, oblongues et lancéolées, aux nervures et lancéolées, aux nervures pointus des *Fatsia japonica*.



Les euphorbes



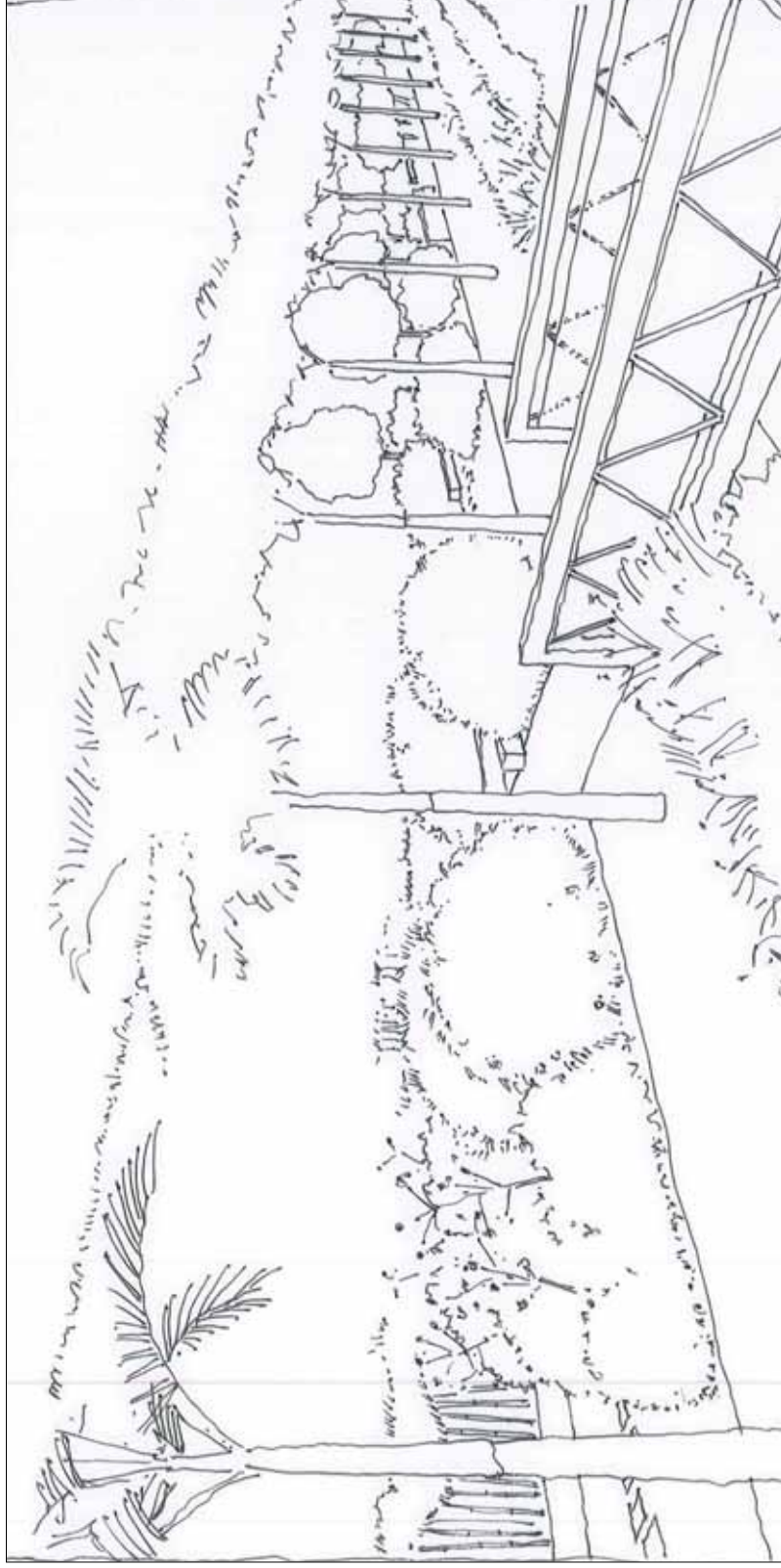
Macleaya cordata



Fatsia japonica 'moseri'



Euphorbia mellifera



Les fleurs dressées

Après cette profusion de feuilles persistantes et cirées, cette séquence est dédiée à nouveau à des fleurs sur tiges hautes disparaissant l'hiver pour réapparaître en fin de printemps et en été.

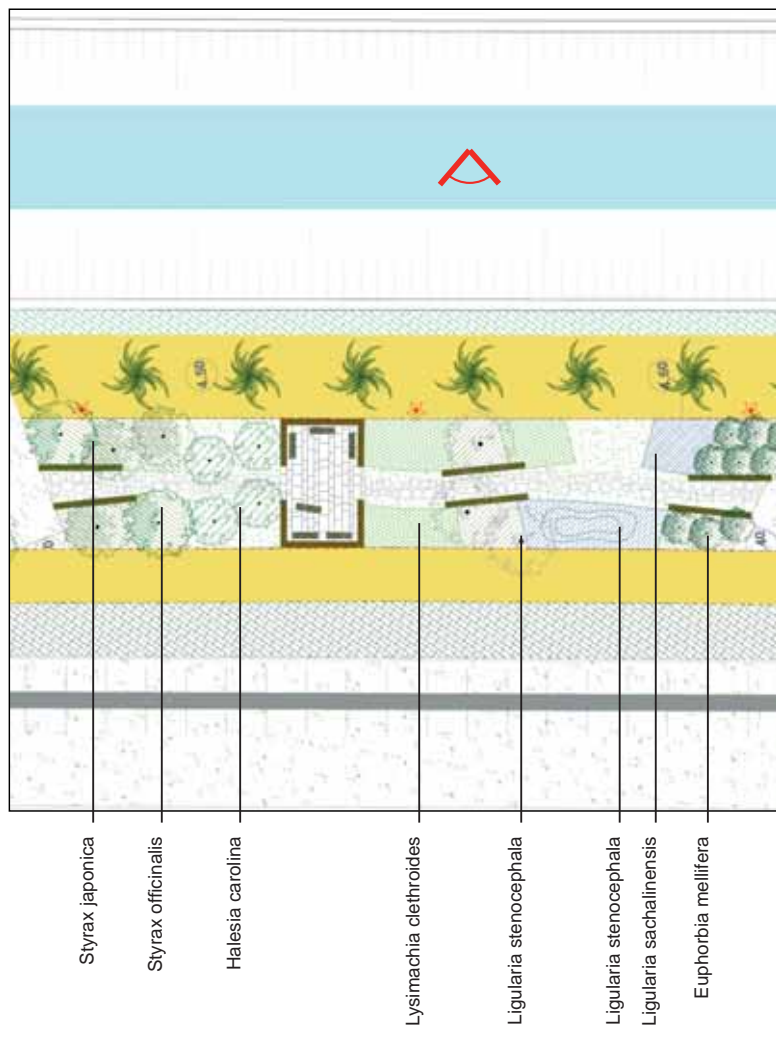
Les premiers massifs sont plantés de deux types de Ligulaires, originaires d'Asie, aux fleurs jaunes, hautes jusqu'à 1,5 m.

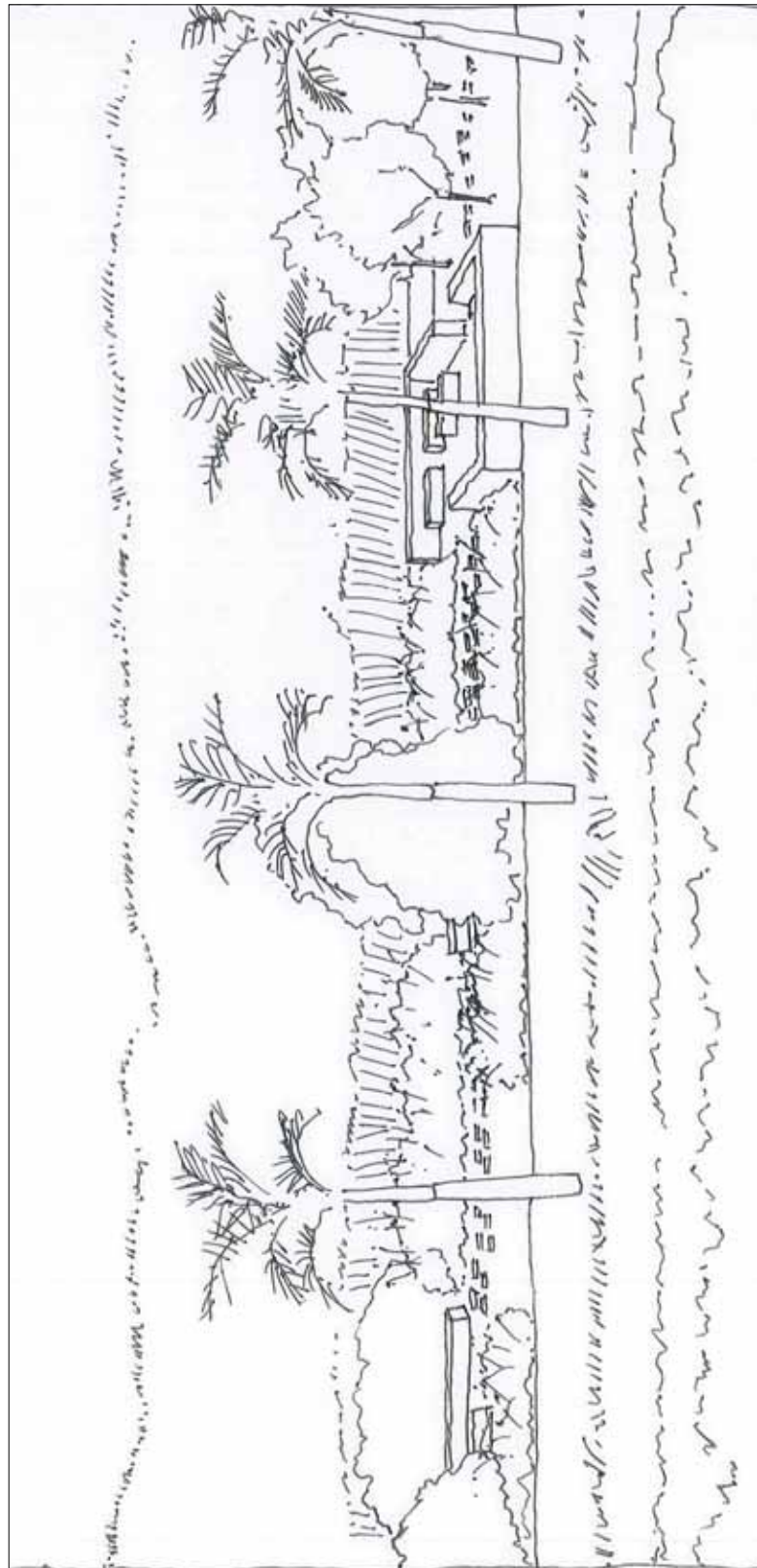


Suivent des massifs de *Lysimachia clethroides* venues de Chine, de Corée ou du Japon, aux fleurs en goupillons blancs courbés.



Entre ces deux massifs floraux, des Noisetiers, *Corylus avellana* 'contorta', font la haie. Ce sont des arbustes touffus dont les branches sont sinueuses avec de larges feuilles dentées. À la fin de l'hiver, les branches nues sont couvertes de chatons pendants jaune pâle.





Les petites clochettes

Plusieurs séquences organisent un chemin à travers les arbustes.



Des *Styrax* continuent la promenade. Ce sont des arbustes qui portent sous un feuillage léger de petites fleurs campanulées dont les clochettes blanches s'alignent sagement sous les branches. Ce feuillage d'un vert clair devient jaune doré puis rouge en automne. Ils viennent d'Asie mais sont également présents en méditerranée.



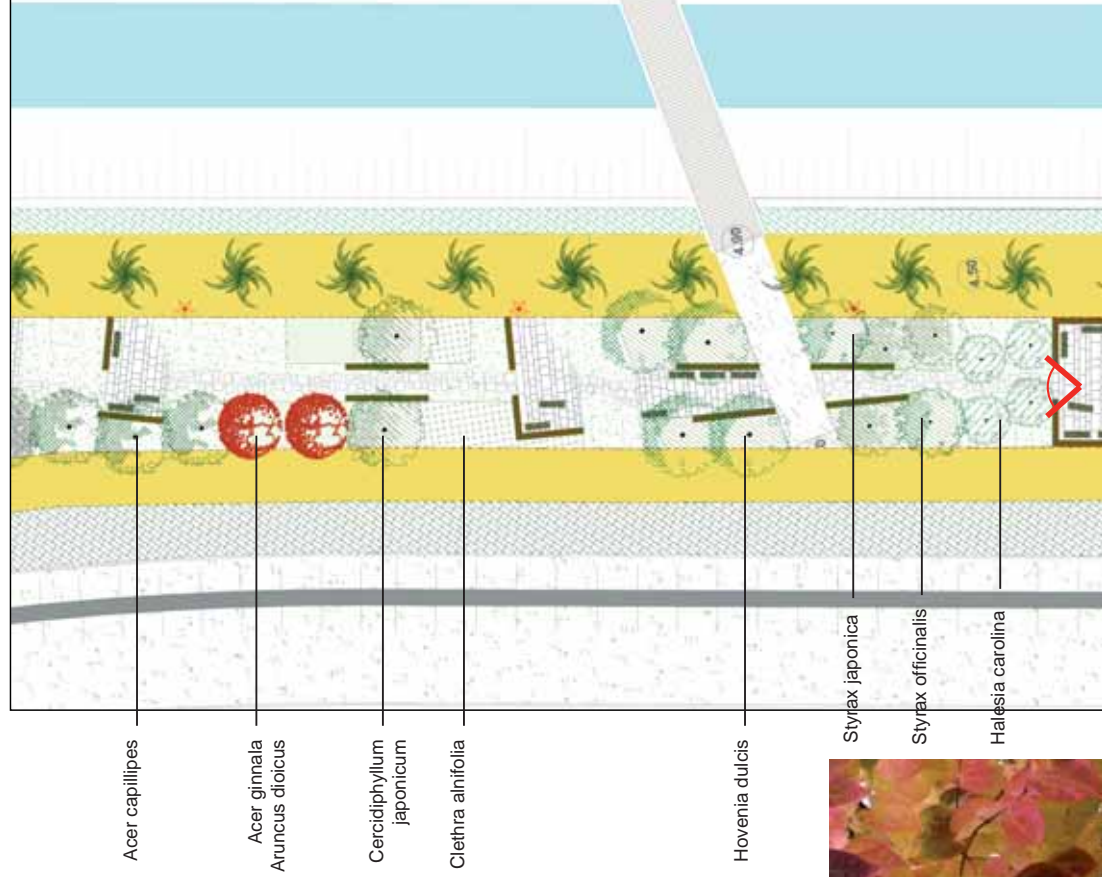
Ensuite viennent des *Hovenia dulcis*, Raisiniers de Chine, disant à la fois son origine et sa principale qualité : produire de petits fruits noirs ressemblant à des raisins secs avec un goût de poire. Les fleurs très petites, blanches et en grappes. En automne, le feuillage devient jaune.



Après une clairière, un petit salon s'appuie sur un massif de *Clethra alnifolia* qui brandissent leurs panicules hérissées de petites fleurs campanulées, rose pâle, blanches au centre comme un échos aux goupillons des *Lysimachia*.



Ces Arbres caramels sont suivis d'Erables de l'Amour déjà présents au sud de cette section centrale des jardins de la Divette et dont la particularité est d'avoir un feuillage rouge éclatant en automne puis d'Erables à peau de serpent, aux troncs très particuliers et dont le feuillage rejoindra celui des Erables de l'Amour en automne.



Les petites clochettes



Halesia carolina



Styrax japonica



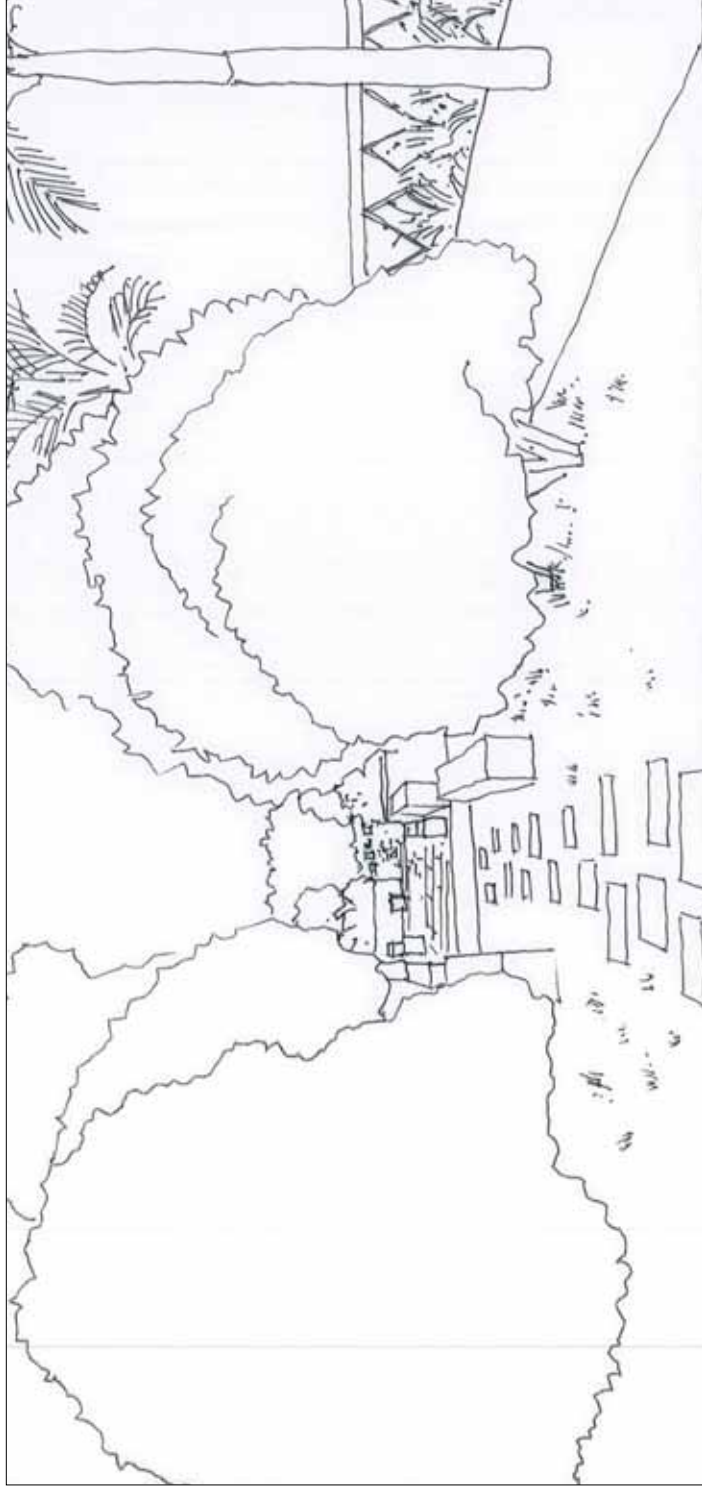
Hovenia dulcis



Clethra alnifolia



Cercidiphyllum japonicum



Acer ginnata

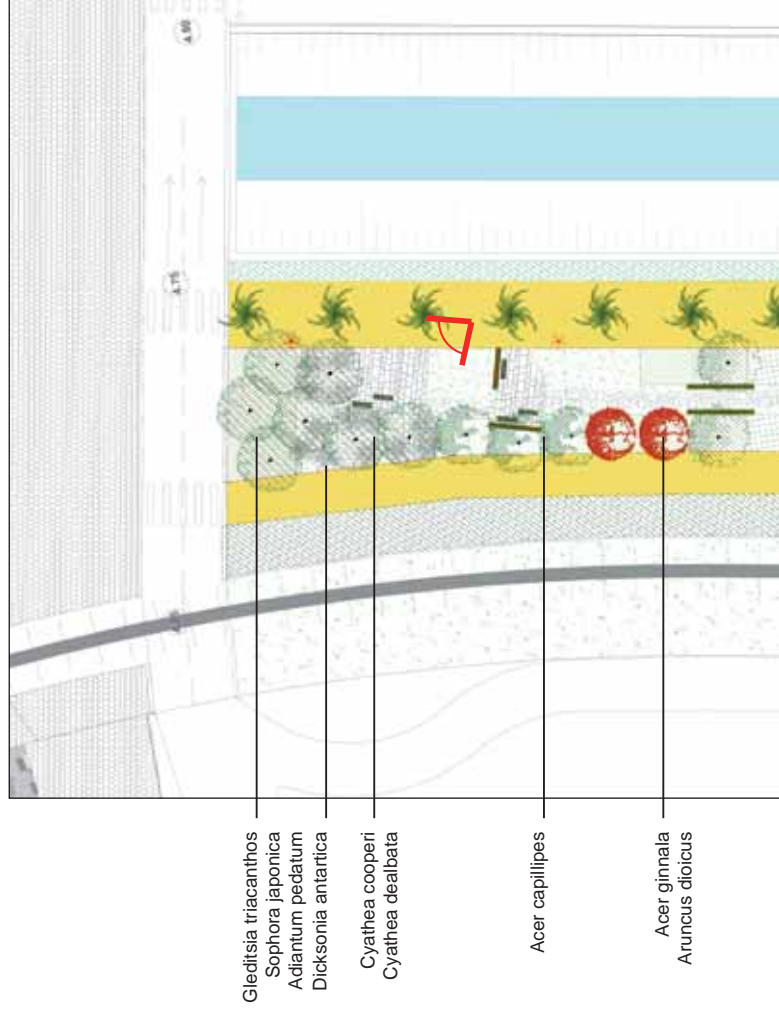


Acer capillipes



Le jardin des fougères arborescentes

Sous le feuillage léger des *Gleditsia* et des *Sophora*, devenant jaune d'or avant de tomber en automne, les fougères arborescentes étalent leurs frondes, en ajoutant leur dentelle au-dessus de troncs velus et inquiétants comme des corps de grosses araignées. Un pas japonais aux pierres espacées permet de visiter ces dentellières naturelles et troublantes.



- Gleditsia triacanthos
- Sophora japonica
- Adiantum pedatum
- Dicksonia antarctica
- Cyathea cooperi
- Cyathea dealbata
- Acer capillipes
- Acer ginnala
- Aruncus dioicus

Le jardin des fougères arborescentes

Premier plan



Cyathea cooperi



Cyathea dealbata



Dicksonia antarctica



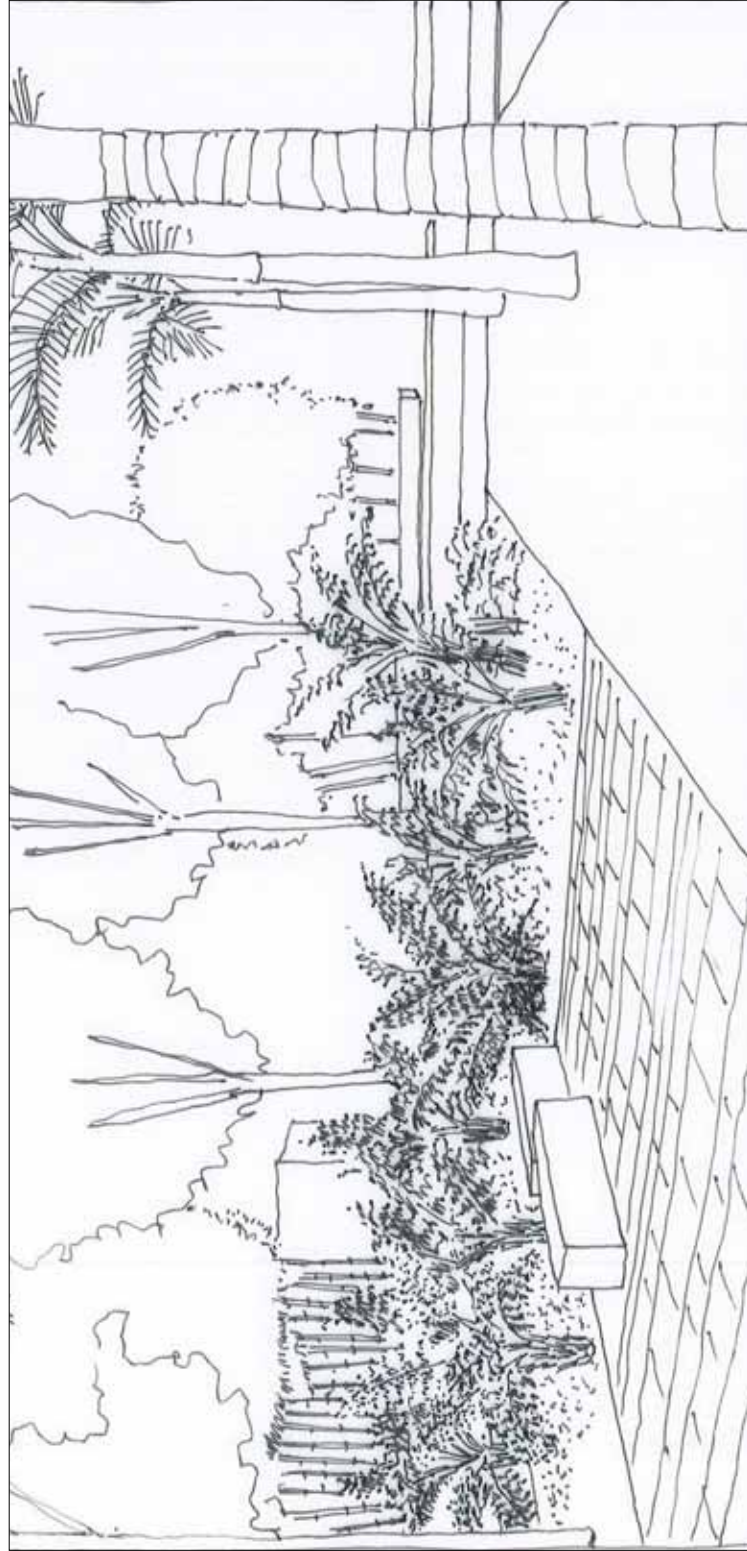
Gledestia triacanthos



Sophora japonica



Adiantum pedatum



Deuxième plan



Eucalyptus gunnii

Les placettes

Le secteur des Jardins de la Divette au nord de la place Jacques Hébert qui les traverse, est composé de deux parties. La première est composée d'aires dédiées aux jeux des enfants, des jeunes et des moins jeunes.

Une « Place de l'Attente » accueille des bancs sous des toitures en verres colorés pour les jours de pluie ou de soleil trop intenses.

Une « Place des Roches Sauvages » accueille des roches, granit et grès, aux formes rondes.

Une grande « Place de la Glisse » est traitée en emmarchements, en murets, en pentes de manière à accueillir les planches à roulettes et les rollers. Les aménagements s'apparentent à des aménagements de rue mais ils sont conçus spécialement pour cet usage sportif.

Plusieurs bandes boisées scandent ces places. La première, entre la place Jacques Hébert et la Place de l'Attente, est plantée d'Eucalyptus aux feuilles en petits sabres vert-bleu. Les Eucalyptus sont une des spécificités du Jardin du Docteur Favier. On les retrouvera en boisement sur la prairie de L'Amont Quentin.



La seconde bande constitue un bouquet floral. Elle est occupée par des arbustes aux floraisons particulières. On y trouve des Arbres aux lanternes du Chili, portant de petites lanternes rouges en guise de fleurs sur un feuillage persistant vert sombre. Ces lanternes sont accompagnées des plumets vaporeux des Arbres à perruques et des grappes de fleurs blanches des Lagerstroemia indica.

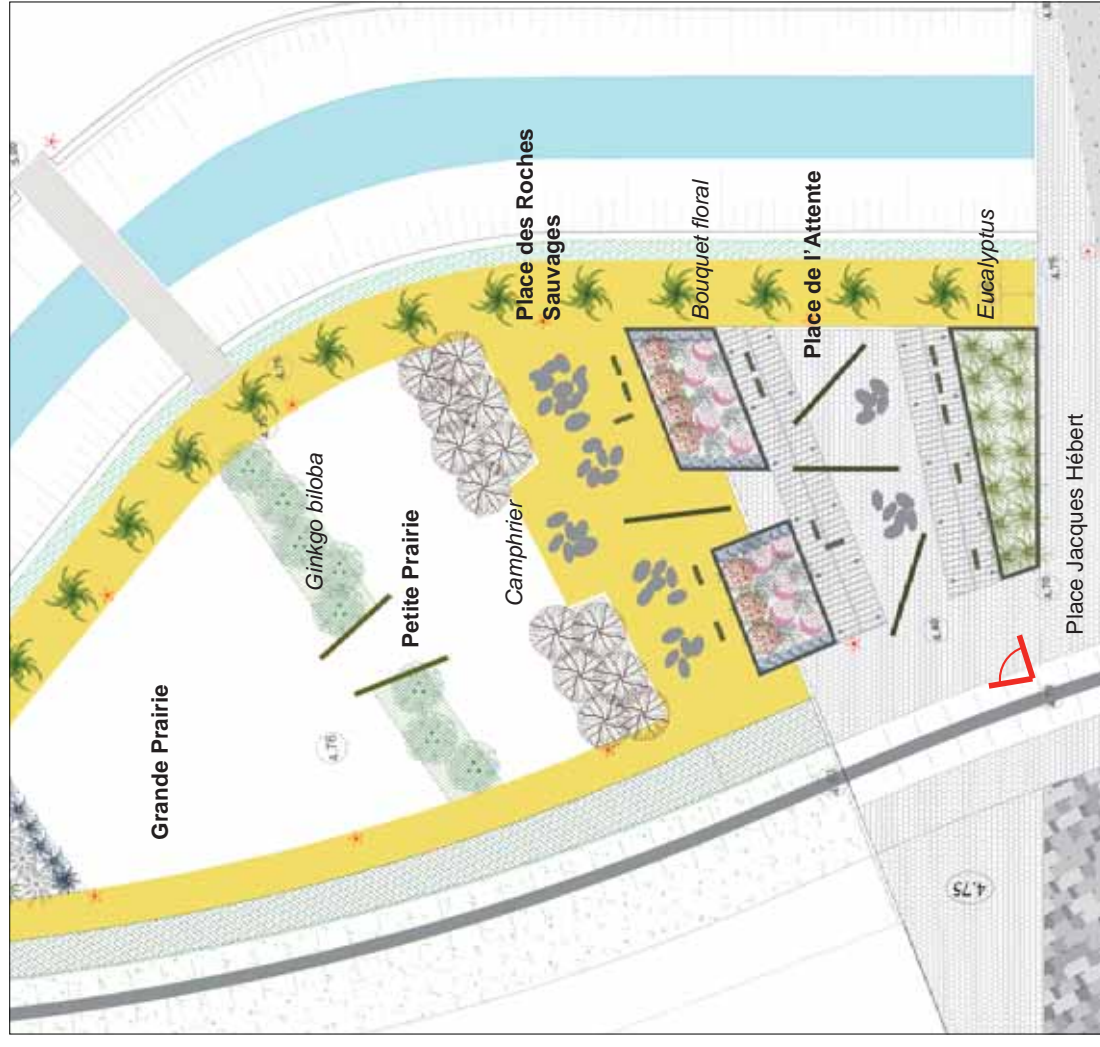


La troisième bande est plantée uniquement de Camphrier, Cinnamomum camphora, arbre éminemment asiatique dont on fait les grosses poutres des temples en Chine et au Japon tant ces arbres peuvent devenir imposants. Malheureusement, ils resteront de dimensions plus réduites sous nos climats mais constitueront un beau boisement de feuillages persistants de feuilles rosées devenant vert clair. Ils apporteront également le léger parfum redynamisant du camphre.



La dernière bande est composée de Ginkgo biloba, l'arbre aux 1000 écus, dont on faisait également d'énormes poteaux pour les temples chinois et japonais. On retrouvera ces arbres sur la rive en face, ici ils seront à trois troncs à la base. Leurs feuilles jaunes d'or éclaireront les ciels sombres de la fin novembre.

Les Camphriers et les Ginkgos sont les deux arbres à avoir survécu à la bombe d'Hiroshima.



Les placettes

Premier plan



Crinodendron hookerianum



Lagerstroemia indica 'alba'



Cotinus coggygria



Cotinus coggygria 'Young Lady'

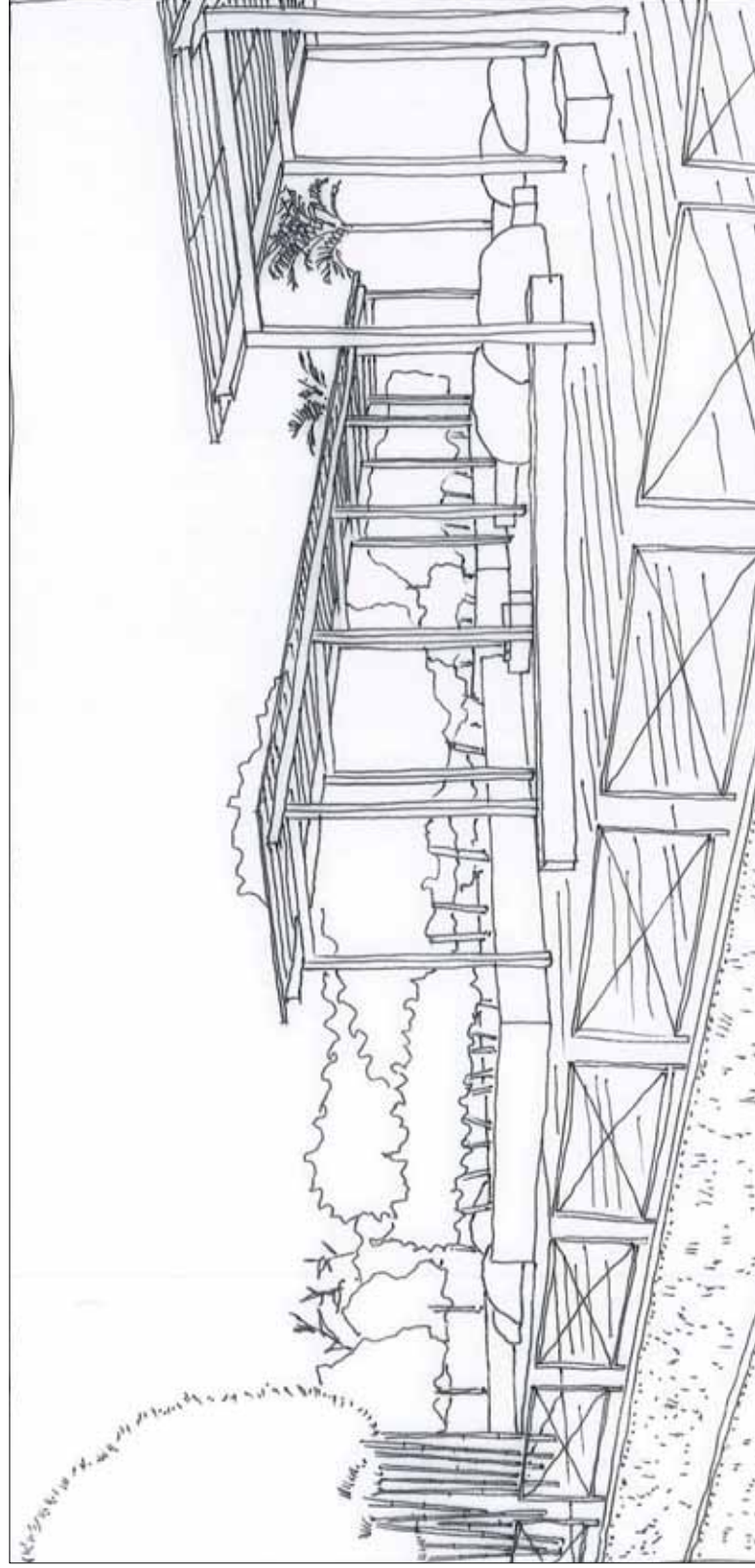
Deuxième plan



Ginkgo biloba



Cinnamomum camphora



La Place des Longs Bancs



La Place des Longs Bancs

Dans l'alignement de la Place Jacques Hébert, deux auvents abritent du soleil et de la pluie, des bancs en granit. Ces auvents sont réalisés en ossature métallique portant une toiture en «altuglass» coloré.

Ce lieu est dévolu à l'attente, c'est un lieu de détente où on se retrouve pour discuter, pour jouer ou simplement pour profiter du temps et de l'espace.

Deux grandes surfaces plantées bordent cette place dite des Longs Bancs car on y trouve des bancs de granit de 2 m de long mais aussi des bancs qui font au moins 8 m de long. Ces lignes de granit structurent l'espace, le dessinent au sol. Le granit, par sa présence physique, apporte une «stabilité» à l'espace. Pour faire l'expérience de l'effet produit par ces bancs dans l'espace, il suffit de poser une grande feuille blanche sur une table, puis d'y disposer des règles rectangulaires en bois ou en métal. On constate alors la capacité de ces règles à «immobiliser» la surface blanche. De la même manière on peut constater la puissance de ces bancs à «asseoir» l'espace.

La surface d'assise de ces bancs de granit est polie, les quatre côtés verticaux sont traités de manière brute. Ces deux traitements font ressortir la qualité de la pierre, la beauté des grains et des inclusions dans la pierre. Ces bancs présentent également une grande qualité de résistance mécanique et de stabilité. Ils sont, de fait, protégés contre le vol ou la détérioration. Ils sont aisément nettoyables au jet d'eau de toutes salissures, inscriptions, tags, graffis ou peinture.

Une partie des bancs est disposée contre les murets de grès qui forment ainsi des dossiers, inaltérables également.



Eucalyptus gunnii



Cotinus coggygria



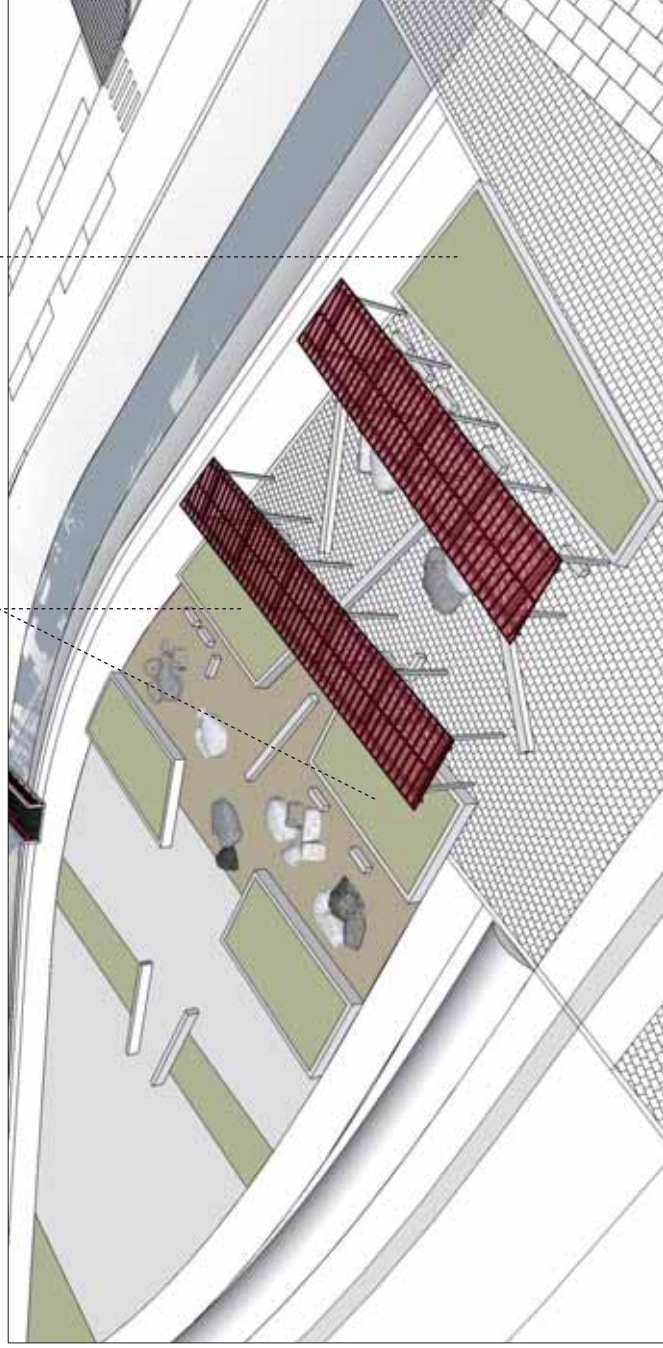
Cotinus coggygria 'Young Lady'



Lagerstroemia indica alba



Crinodendron hookerianum



La Place des Roches Sauvages



La Place des Roches Sauvages

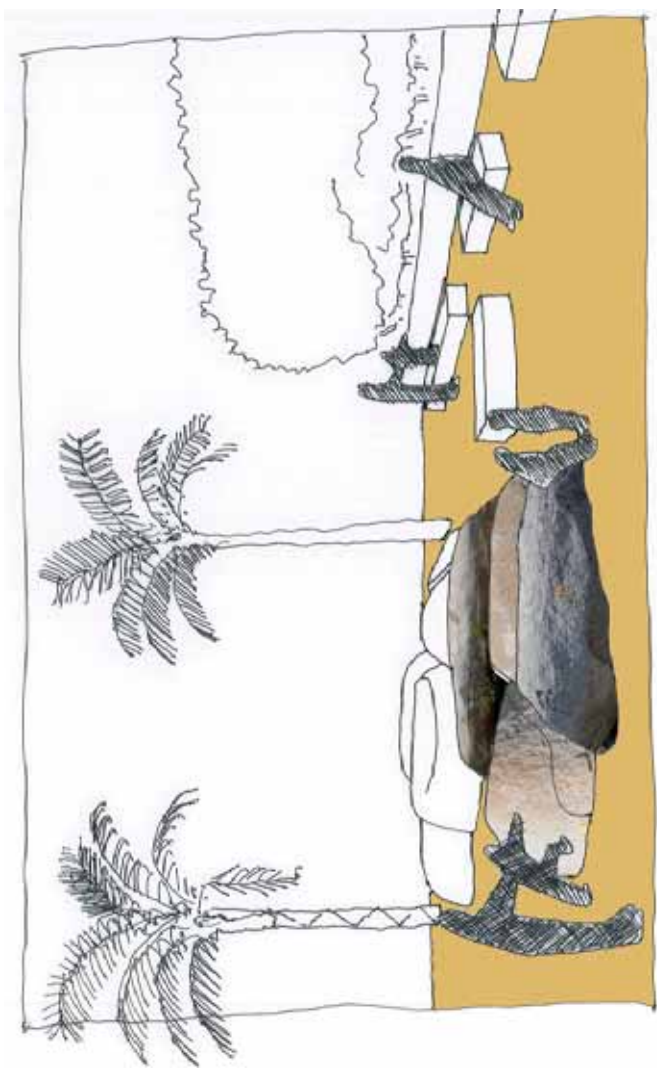
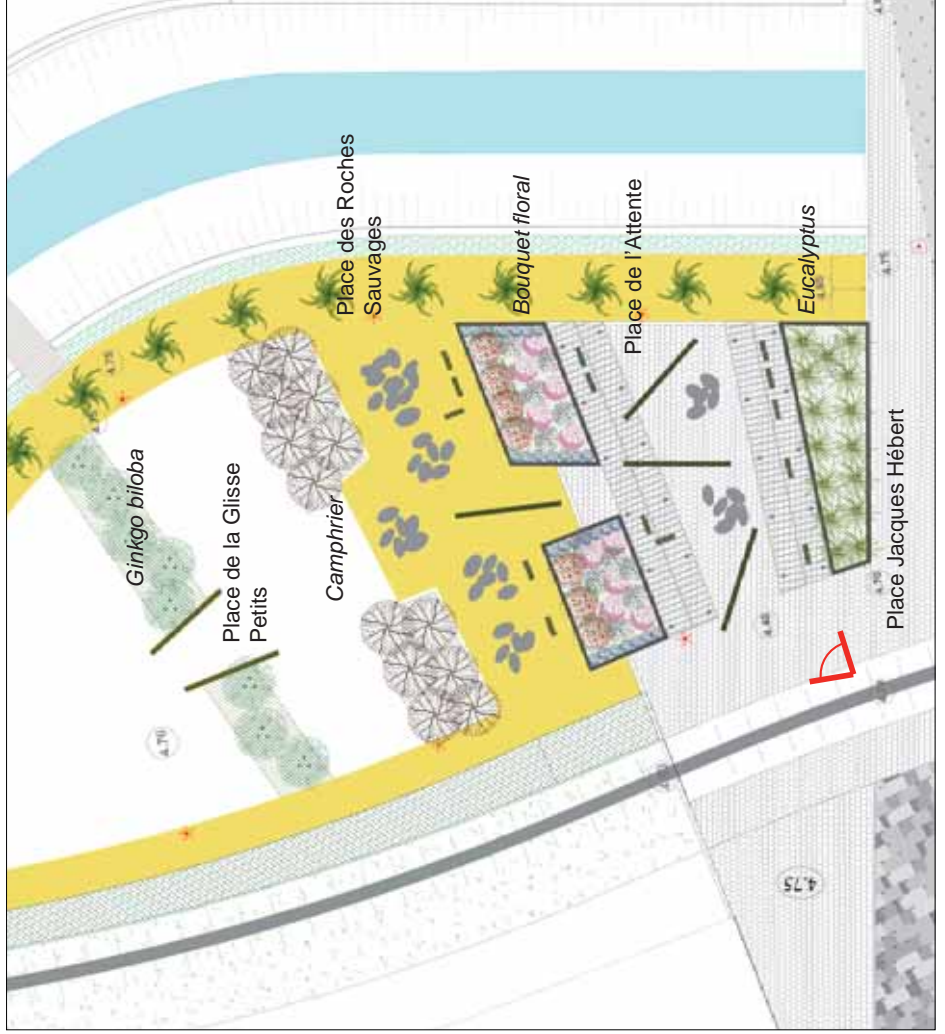
La pierre, granit, grès ou schiste, est omniprésente à Cherbourg, sous forme de digues, de dalles, d'escaliers, de corniches, de garde-corps, de murets, de dallages, de pavés, de bordures, etc....

La place des Longs Bancs et les salons des Jardins de la Divette intègrent des bancs en granit.

La place des Roches Sauvages accueille des pierres non traitées, laissées «sauvages».

Ces «roches sauvages» sont constituées de très gros galets, comme de gros oeufs d'immenses dinosaures de pierres déposés là sur la grève.

Avec les bancs, ils constituent comme une installation de sculptures qui sont également utilisables pour s'asseoir et pour jouer.



La Prairie de la Glisse



La Prairie de la Glisse



Echium pininana



Cycas revoluta



Yucca gloriosa



Cordyline australis



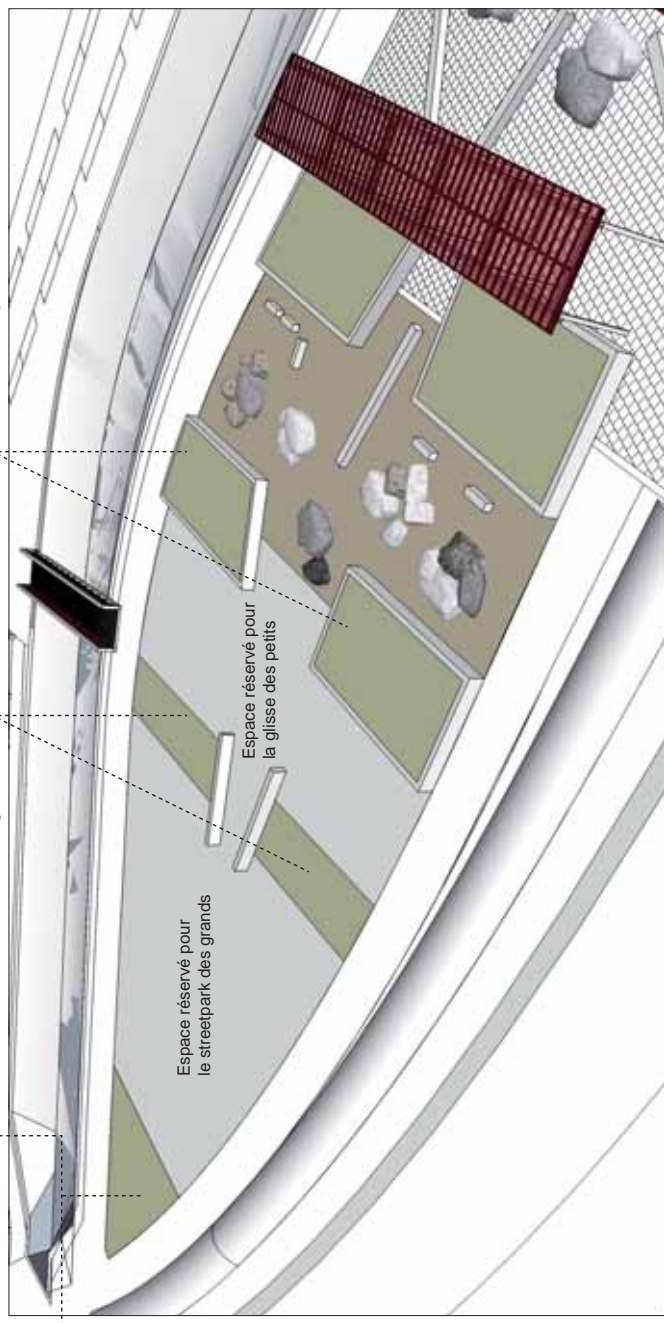
Phormium tenax



Ginkgo biloba



Cinnamomum camphora



Une grande et une petite prairies occupent la surface principale du secteur nord. Ces prairies peuvent être aménagées en «Prairie de la Glisse» afin de répondre à une demande des associations et des jeunes, des moins âgés aux plus âgés.

L'implantation et la contrainte de niveau de la nappe phréatique oriente le projet vers une configuration dite « street », à l'image d'un aménagement urbain classique. La réalisation de « bowl » (surfaces courbes comparables à une piscine vide), ne pourra certainement pas être envisagée sans avoir à le construire hors-sol (environ 2 mètres) ce qui pénalisera son intégration paysagère et la vision du public. Ce type d'espace également appelé « streetpark » ou « skate plaza » correspond aux 3 disciplines des sports de glisse urbaine (skateboard, roller, BMX).

Composé à l'image d'une place publique ou d'un parvis, l'aménagement « street » comprend des plateaux de différentes hauteurs avec des marches, des murets, des plans inclinés, des rambardes métalliques, etc... Il s'agit d'un espace public qui devra s'intégrer au mieux avec le reste de l'aménagement des Jardins et de la Place. Parmi les solutions envisageables, le travail avec les blocs de granit présente un grand atout esthétique et fonctionnel.

Le terrain retenu pour l'implantation représente une surface plane de 920 m², répartie en deux aires, 570 m² et 350 m², permettant de doser les aménagements en fonction des performances.

Eloignés des façades de logements ce dispositif ne nuira pas à la tranquillité diurne et nocturne des habitants.

Les types d'aménagements seront intégrés aux aménagements en murets de grès et aux bancs de granit.



La Pointe des Sabres

La pointe est traitée avec un sol empierré pour accueillir les plantes aux feuilles en sabres.

Des *Yucca gloriosa*, originaires du sud de la Caroline et du nord-est de la Floride dont les fleurs en forme de clochettes blanc resplendissant s'élèvent haut sur une hampe.



Derrière, des *Cordylines australis*, de Nouvelle-Zélande, fréquentes à Cherbourg, pointent leurs têtes pointues dans le ciel.



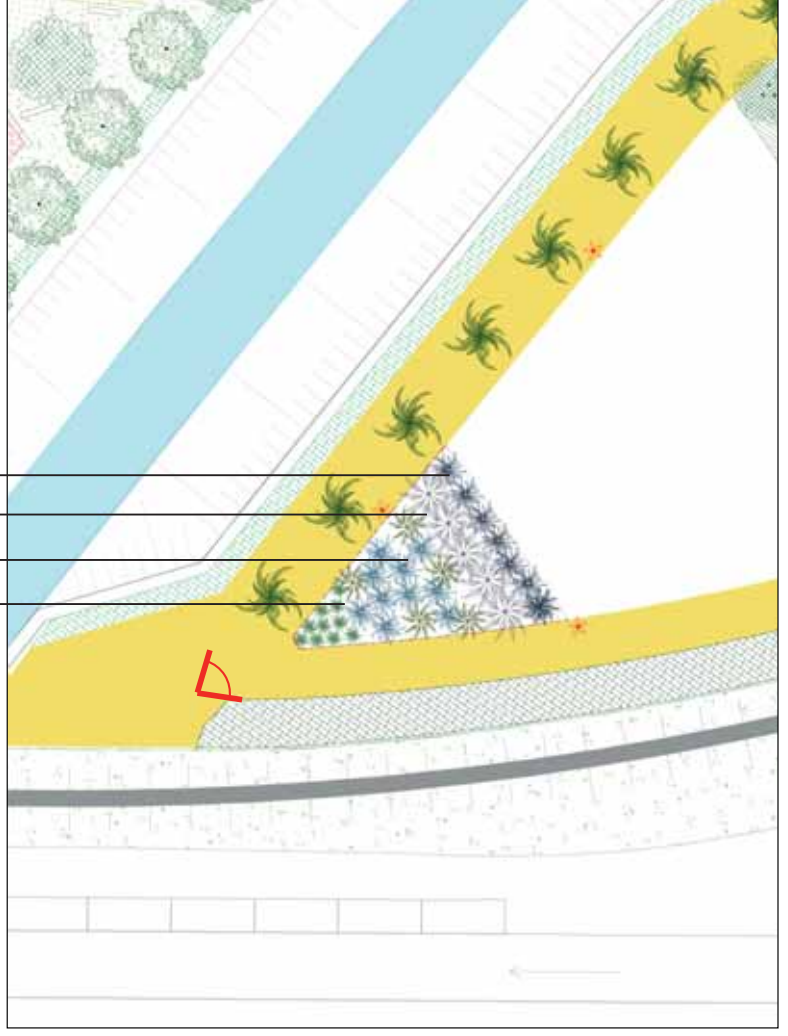
Des *Cycas revoluta*, originaires du Japon, étalent leurs branches qui les font ressembler à des fougères arborescentes sur des troncs courts et trapus.



A la pointe de la pointe, s'élèvent les étranges et imposantes inflorescences des *Echium pininana*, ou *Vipérines* des Canaries, qui porteront à quatre mètres de haut des épis de petites fleurs roses ou bleu-violet. La plante mourant après floraison, il faut ressemer les nombreuses graines produites par les fleurs.



Echium pininana
Phormium tenax
Cycas revoluta
Cordylina australis
Yucca gloriosa



Premier plan



Echium pininana



Echium pininana



Yucca glauca



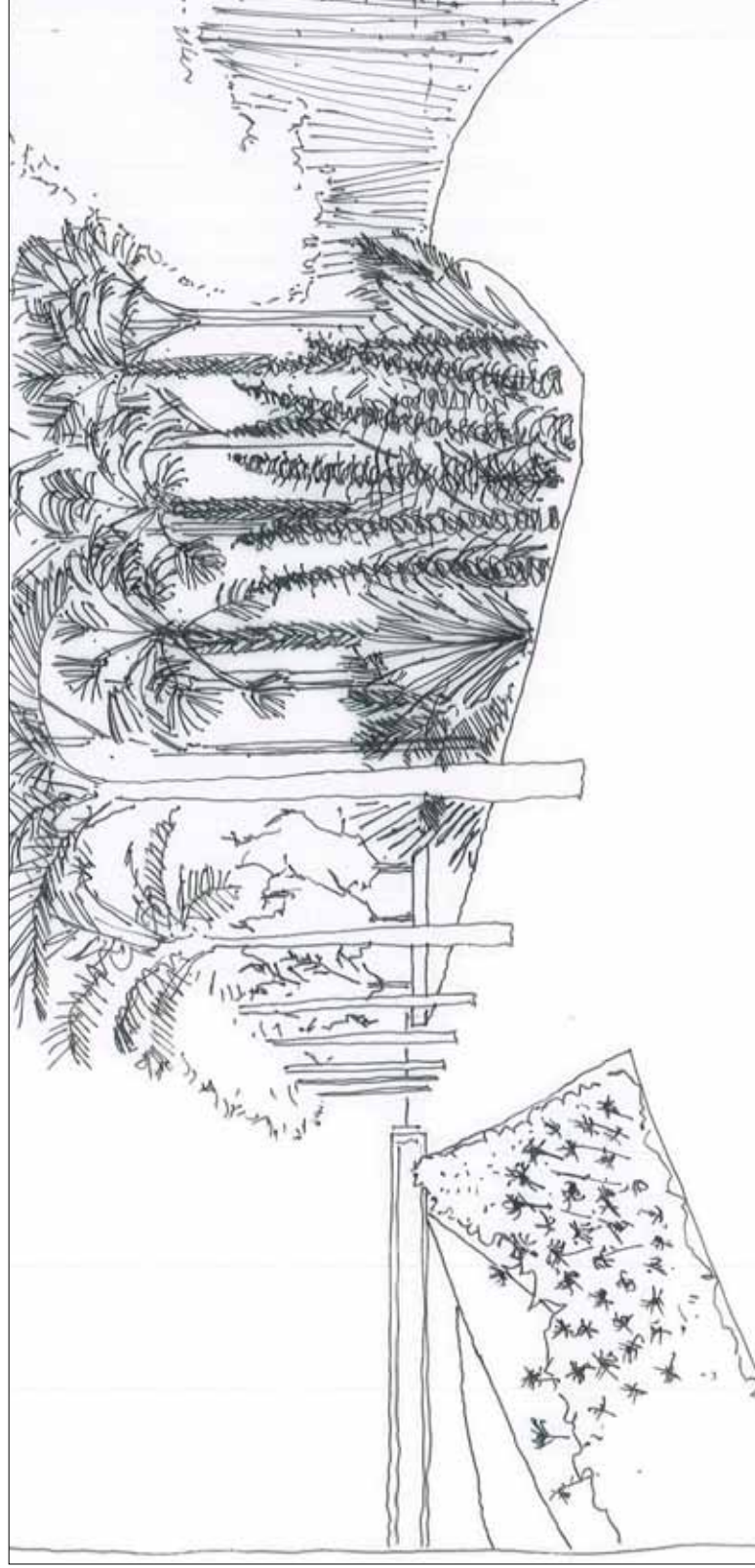
Cycas revoluta



Phormium tenax



Cordyline australis



Deuxième plan



Ginkgo biloba

Les «Chambres»

Cette partie du secteur nord des Jardins de la Divette est traitée en différentes « chambres » séparées par des murets en granit brut d'une seule pierre.

Les plantes alternent entre des « chambres » plantées de graminées et des « chambres » occupées par des buissons (pivoines arbustives et hydrangeas) et des vivaces à fortes floraisons. Un chemin est aménagé le long de la Divette sous un alignement de Saules pleureurs (*Salix babylonica* 'Aurea') originaires de Chine et introduits en Europe en 1692.

Des *Ginkgo biloba*, dont le premier spécimen fut planté à Utrecht en 1730, 38 ans après le saule pleureur, ponctuent de leurs branches comme des bras tendus, les « chambres » occupées par des graminées. L'automne, le jaune d'or des feuilles bilobées se suspend au-dessus du jaune de chaume des chevelures des graminées. Les branches longues et fines des Saules, bien dorées également, rentrent dans le débat. Les branches des saules tombantes et mouvantes sous le vent, conversent avec celles dressées à la perpendiculaire du tronc bien droit des *ginkgo*. Ces deux arbres, originaires de Chine, symbolisent la flexibilité et la droiture. Saules et vivaces s'agitent sous le vent, les feuilles des *Ginkgo* papillonnent.

Les «chambres» sont séparées par des lignes de blocs de granit identiques au bancs. Elles alternent entre «chambres de graminées» et «chambres colorées».

Les «chambres de graminées» sont plantées de manière serrée afin de composer des bandes de différentes hauteurs.

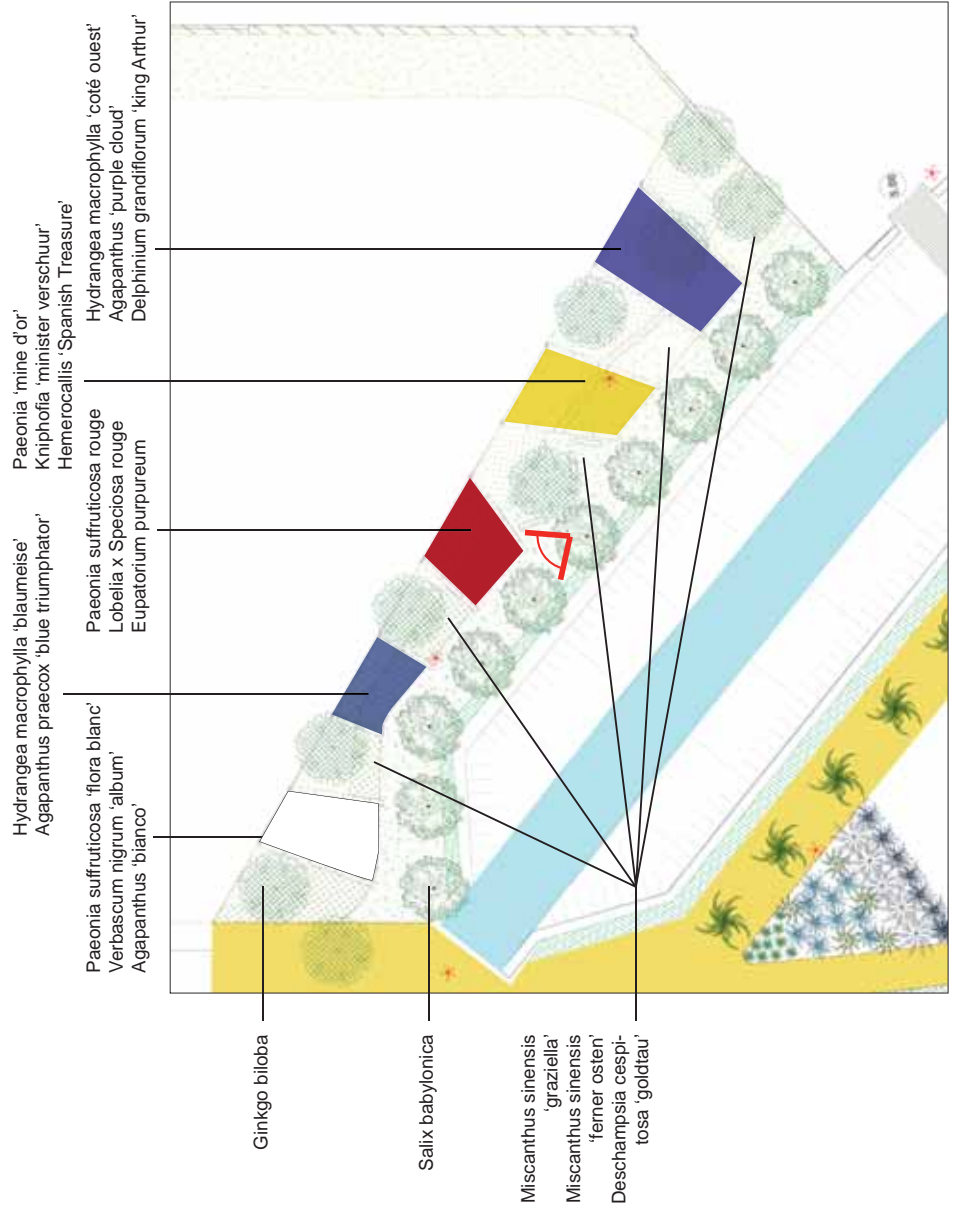
Les *Miscanthus sinensis* 'graziella' forment de belles touffes élégantes à feuillage étroit, d'aspect gracieux et coloré de vert. Les feuilles se parent de tons chauds, du rouge cuivré à orange. D'août à décembre, ses panicules blanches argentées se dressent jusqu'à 1,50 m de haut.

Les *Miscanthus sinensis* 'ferner osten', nommés également «roseaux de Chine», en touffes compactes de fines feuilles vert olive, dressent leurs panicules à 1,30 m de haut. En fin d'été, des panicules soyeuses roses pourprées apparaissent. Elles passent ensuite au rose puis à l'argenté. Elles persistent tout l'hiver.

Les *Deschampsia cespitosa* 'goldtau' se caractérisent par un feuillage vert foncé, très fin, dense et formant une élégante touffe retombante avec des inflorescences rougeâtres en été qui virent au jaune-or en automne.

Les «chambres colorées» se répartissent entre violet, jaune, rouge, bleu et blanc.

Les pivoines et les *Hydrangea* forment un cordon de massifs en limite de la parcelle. Sur la partie avant, des vivaces complètent les fleurissements du printemps à l'automne. Une chambre centrale accueille quelques bancs et des pas japonais rejoignent l'avenue Carnot.



Les «Chambres»

Graminées



Miscanthus sinensis 'graziella'



Miscanthus sinensis 'ferme osten'



Deschampsia cespitosa 'goldtau'



Hydrangea macrophylla 'coté ouest'

Jaune



Kniphofia 'minister verschuur'



Hemerocallis 'Spanish Treasure'



Paeonia 'mine d'or'



Agapanthus 'bianco'



Verbascum nigrum 'album'



Paeonia suffruticosa 'flora blanc'

Blanc



Violet



Agapanthus 'purple cloud'



Eupatorium purpureum



Lobelia x Speciosa



Paeonia suffruticosa rouge



Agapanthus praecox 'blue triumphant'

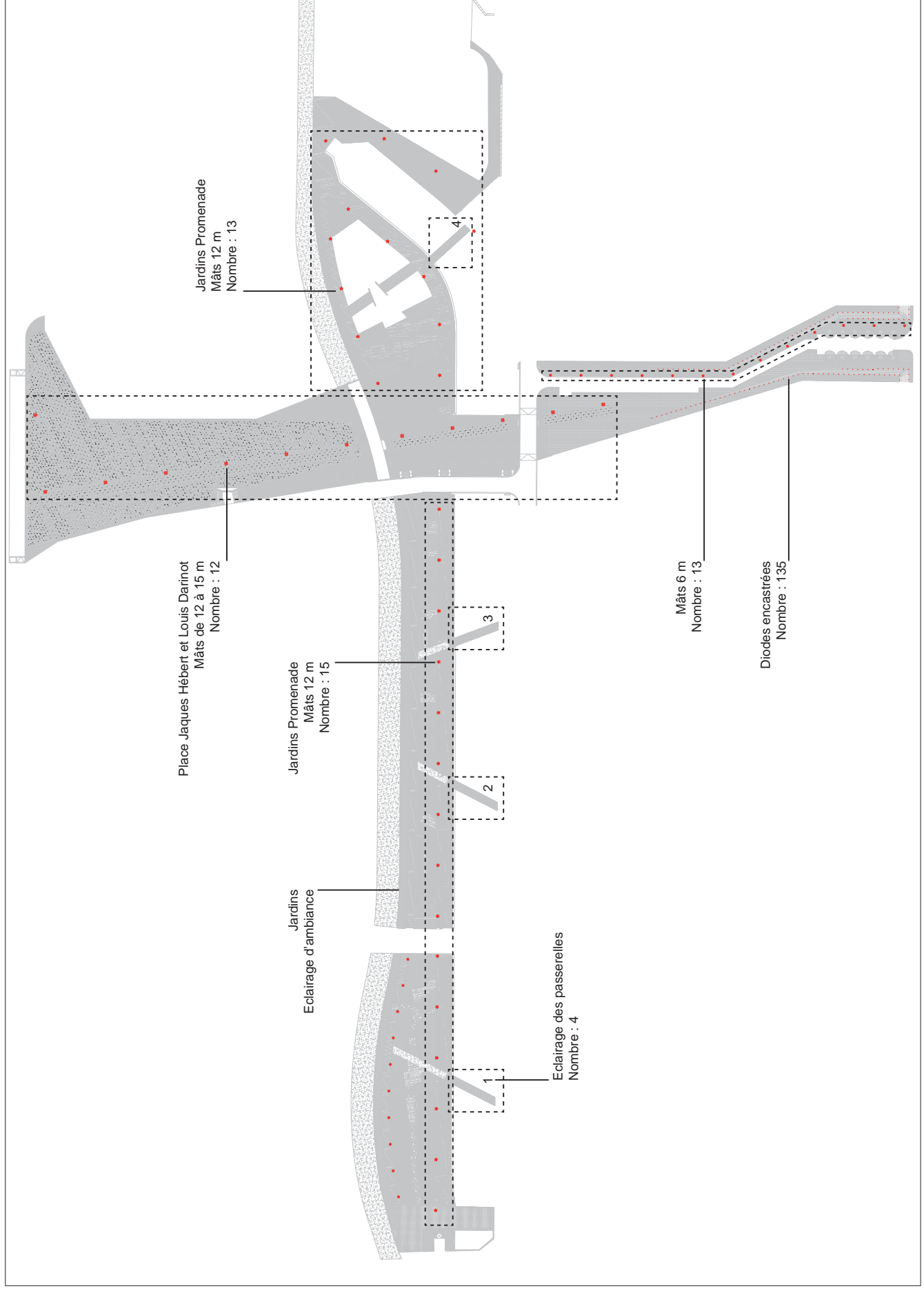
Rouge



Hydrangea macrophylla 'blauweise'

Bleu

Eclairage public



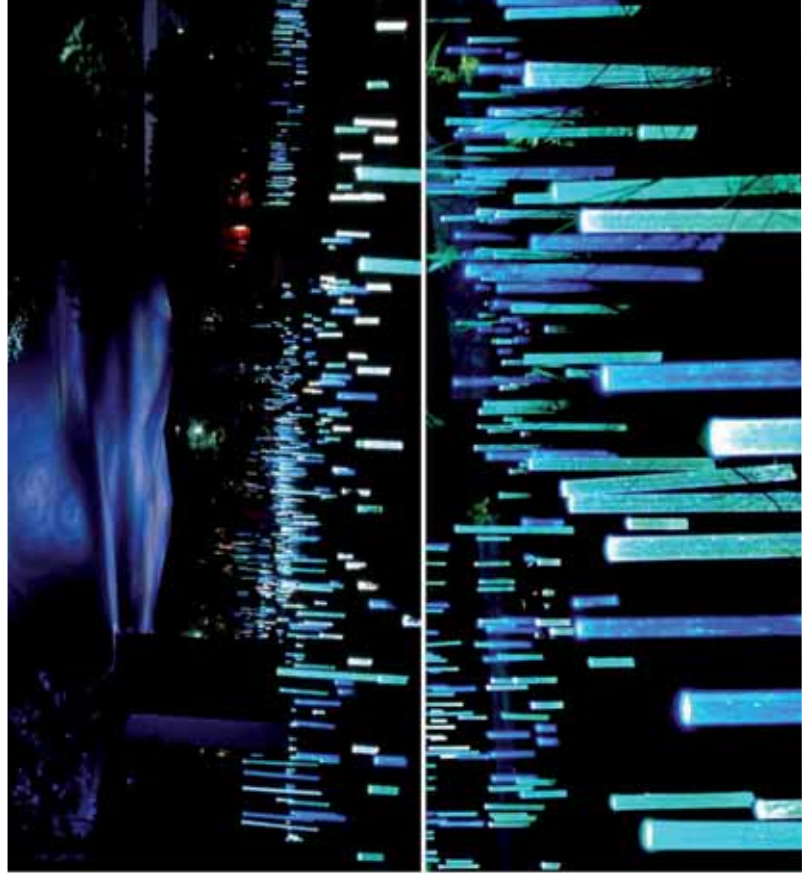
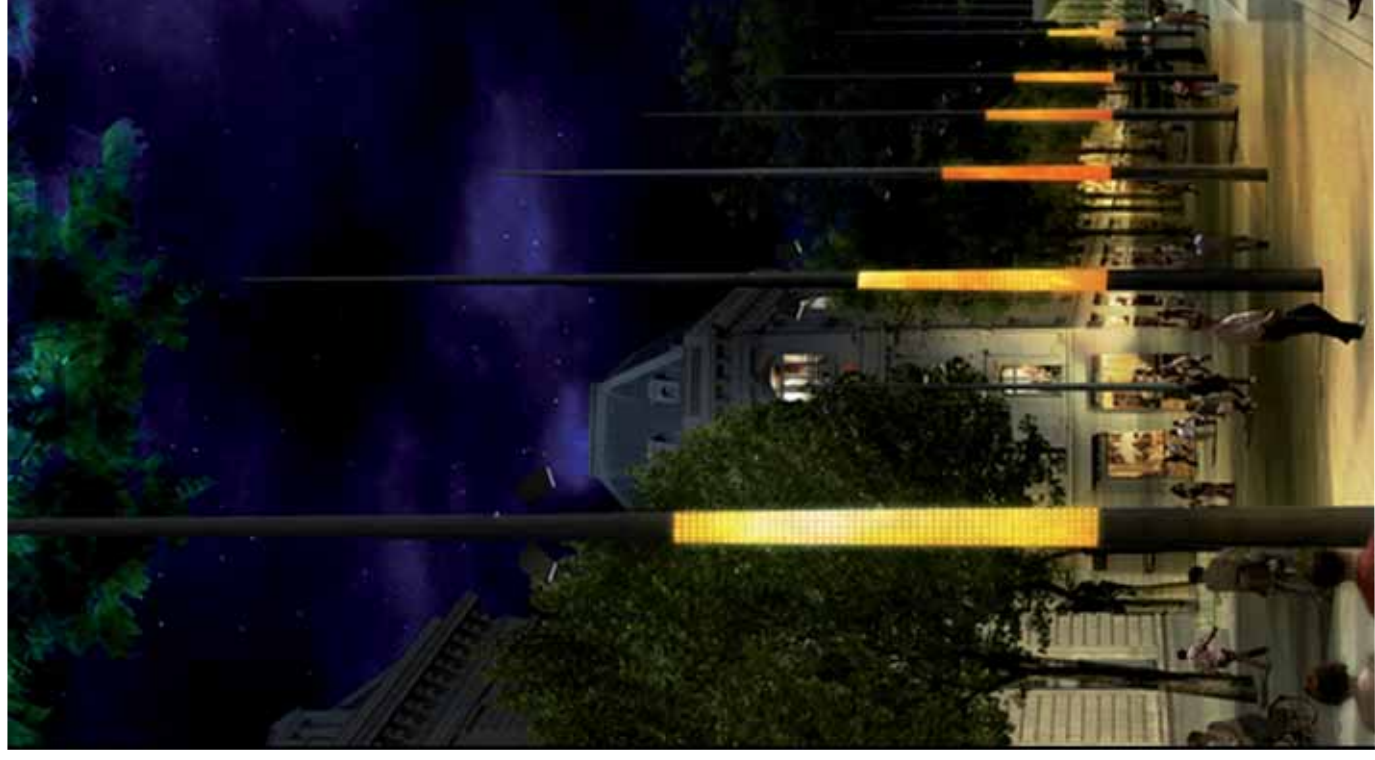
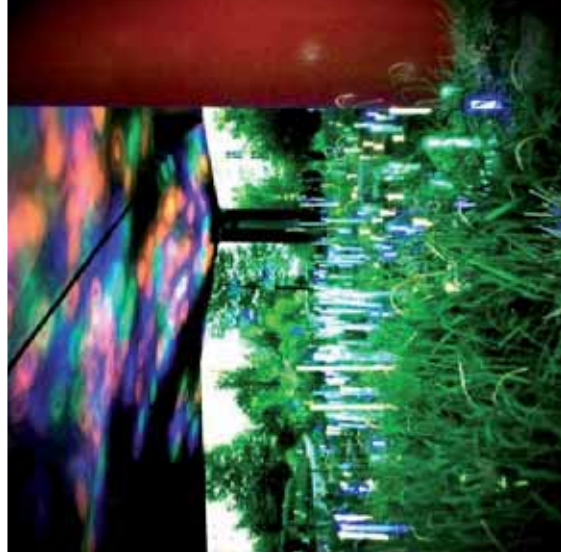
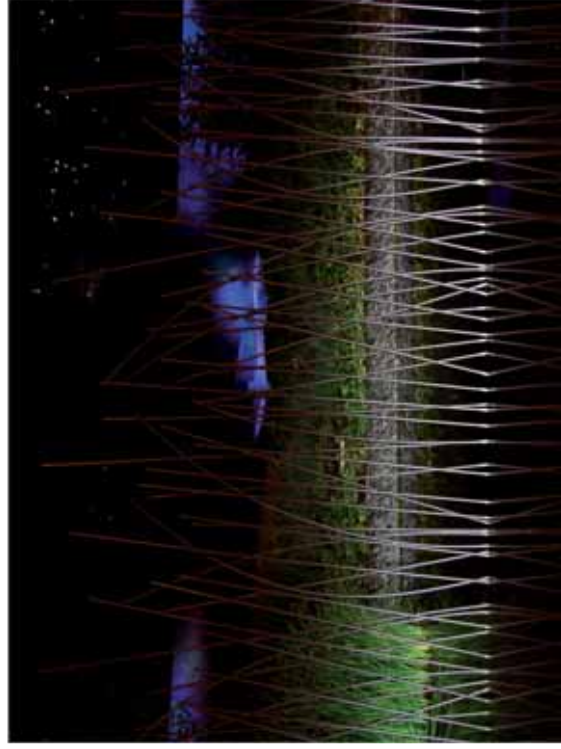
Mise en lumière Yann Kersalé

L'intervention de Yann Kersalé est une intervention artistique sur la lumière de la nuit. Il ne s'agit donc pas d'un simple travail d'éclairage mais d'un travail sur les lumières et sur ce qu'elles révèlent, signalent, mettent en scène.... Il travaille à partir de l'intelligence du lieu en révélant le paysage urbain via le ressenti de chacun et non pas via une technologie normative imposée au regard.

La nuit est la « matière noire » dans laquelle il repère un paysage urbain ou naturel, dans toutes ses formes ou figures, avec ses multiples variations. Si le jour drape toutes les formes de mille subtilités qui sont autant de jeux et de pièges possibles pour la lumière, la nuit laisse libre cours à la redécouverte de ces formes. Yann Kersalé offre de nouvelles sensations immédiates et une autre mémoire du lieu, entre le connu, le reconnu, le souvenu.

L'architecture de lumière tisse une géométrie de voiles que le vent des projecteurs plaque sur un site pour dynamiser l'endroit. Dompter les flux, explorer l'opacité et sculpter l'immatériel permet de transgresser toutes les limites. Il cherche à réaliser ces espaces à sensation, comme une évidence, afin de continuer à explorer le monde de la nuit.





CHAPITRE I - GENERALITES

Le présent programme a pour objet de définir les prestations à réaliser pour l'aménagement de la Z.A.C. des Bassins, sis ville de Cherbourg-Octeville

Il constitue un descriptif simple des travaux, dont les prescriptions et normes sont définies au Cahier des Clauses Techniques Particulières, et au bordereau des prix unitaires lors de la consultation des entreprises.

Dans le cadre de cet aménagement, les travaux ci-après seront réalisés :

- les terrassements généraux nécessaires à la réalisation de la voirie, des trottoirs, des parkings, et des espaces verts.
- les travaux de voirie, trottoirs et parkings, et espaces verts
- l'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées
- la réalisation des tranchées communes des réseaux divers : eau potable, téléphone, fibre optique, électricité HTA et BT, Gaz, et éclairage public
- la pose du mobilier urbain

Les schémas techniques rattachés à ce programme sont :

- Plan n° 1 Plan masse
- Plans n°2 Plan Terrassement et Assainissement
- Plans n°3 Plan réseaux divers AEP & Téléphone & Manche Numérique
- Plans n°4 Plan réseaux divers Electricité & Eclairage & Gaz

I - TERRASSEMENT :

- Installation de chantier
- Dépose de bordures et contre-bordures en béton
- Dépose de bordures et contre bordures en granit, nettoyage et mise en stock pour réemploi
- Dépose de caniveaux en granit, nettoyage et mise en stock pour réemploi
- Fourniture et pose de conteneurs pour tri sélectif
- Réalisation de murs de soutènement
- Réalisation de fosses d'arbres en agglos bancheurs
- Sciage des enrobés existants en limite de projet
- Mise à niveau de l'ensemble des ouvrages de surface existants, tampons de regards, chambres téléphone, bouches à clés, etc
- Dépose et repose de panneaux de signalisation,

II – VOIRIE

Construction de chaussée à créer

Phase unique :

- Terrassements généraux en encoffrement nécessaires à l'établissement de la plate-forme.
- Compactage du fond de forme .
- Couche anti-contaminante en géotextile.
- Couche de fondation en grave naturelle 0/60 non traitée sur 0,40 m d'épaisseur.
- Couche de base en grave naturelle 0/31.5 sur 0,20 m d'épaisseur.
- Imprégnation 2ème phase pour accrochage,
- Béton bitumineux semi grenu 0/10 épaisseur 6 cm ,

Construction de chaussée à créer et plateau surélevé

Phase unique :

- Terrassements généraux en encoffrement nécessaires à l'établissement de la plate-forme.
- Compactage du fond de forme .
- Couche anti-contaminante en géotextile.
- Couche de fondation en grave naturelle 0/60 non traitée sur 0,40 m d'épaisseur.
- Couche de base en grave naturelle 0/31.5 sur 0,10 m d'épaisseur.
- Enrobé à module élevé (EME) sur 0,14cm d'épaisseur en 2 passes successives ouche de base en grave naturelle 0/31.5 sur 0,20 m d'épaisseur.
- Béton bitumineux semi grenu 0/10 épaisseur 6 cm ,

Construction de chaussée à créer sur voirie provisoire

Phase unique :

- Grattage de la couche polluée et apport de grave naturelle 0/31.5 complémentaire pour re-profilage, compactage
- Imprégnation 2ème phase pour accrochage,
- Béton bitumineux semi grenu 0/10 épaisseur 6 cm ,

Construction de chaussée à créer sur voirie existante

Phase unique :

- Rabotage de la couche d'enrobés de surface
- Apport de grave naturelle 0/31.5 complémentaire pour reprofilage sur 5cm moyens,
- Imprégnation 2ème phase pour accrochage,
- Béton bitumineux semi grenu 0/10 épaisseur 6 cm ,

Construction de chaussée à créer sur voirie existante Avenue Carnot

Phase unique :

- Rabotage de la couche d'enrobés de surface

Démolition de la couche de surface sur 0.20m moyens

- Apport de grave naturelle 0/31.5 complémentaire pour reprofilage sur 5cm moyens,
- Enrobé à module élevé (EME) sur 0.14cm d'épaisseur en 2 passes successives
- Béton bitumineux semi grenu 0/10 épaisseur 6 cm ,

Construction de chaussée à créer sur voirie existante et plateau surélevé

Phase unique :

- Rabotage de la couche d'enrobés de surface
- Apport de grave naturelle 0/31.5 complémentaire pour reprofilage sur 10cm moyens,
- Enrobé à module élevé (EME) sur 0.14cm d'épaisseur en 2 passes successives
- Béton bitumineux semi grenu 0/10 épaisseur 6 cm ,

Construction de chaussée à créer sur trottoir existant

Phase unique :

- Rabotage de la couche d'enrobés de surface
- Terrassements généraux en encoffrement nécessaires à l'établissement de la plate-forme.
- Compactage du fond de forme .
- Couche anti-contaminante en géotextile.
- Couche de fondation en grave naturelle 0/60 non traitée sur 0,40 m d'épaisseur.
- Couche de base en grave naturelle 0/31.5 sur 0,20 m d'épaisseur.

Les VRD

- Imprégnation 2ème phase pour accrochage,
 - Béton bitumineux semi grenu 0/10 épaisseur 6 cm ,
- Construction de chaussée à créer sur trottoir existant et plateau surélevé
- Phase unique :
- Rabotage de la couche d'enrobés de surface
 - Terrassements généraux en encoffrement nécessaires à l'établissement de la plate-forme.
 - Compactage du fond de forme .
 - Couche anti-contaminante en géotextile.
 - Couche de fondation en grave naturelle 0/60 non traitée sur 0,40 m d'épaisseur.
 - Couche de base en grave naturelle 0/31.5 sur 0,20 m d'épaisseur.
 - Enrobé à module élevé (EME) sur 0.14cm d'épaisseur en 2 passes successives
 - Béton bitumineux semi grenu 0/10 épaisseur 6 cm ,
- Construction de trottoirs neufs à créer en enrobés :
- Phase unique :
- Terrassements généraux en encoffrement nécessaires à l'établissement de la plate-forme.
 - Compactage du fond de forme .
 - Couche anti-contaminante en géotextile.
 - Couche de fondation en grave naturelle 0/60 non traitée sur 0,40 m d'épaisseur.
 - Couche de base en grave naturelle 0/31.5 sur 0,10 m d'épaisseur.
 - Imprégnation 2ème phase pour accrochage .
 - Béton bitumineux semi grenu 0/6 épaisseur 4cm.
- Construction de trottoirs à créer sur voirie existante
- Phase unique :
- Rabotage de la couche d'enrobés de surface
 - Apport de grave naturelle 0/31.5 complémentaire pour reprofilage sur 20 cm moyens,
 - Imprégnation 2ème phase pour accrochage,
 - Béton bitumineux semi grenu 0/6 épaisseur 4cm,
- Construction de trottoirs à créer sur trottoir existant
- Phase unique :
- Rabotage de la couche d'enrobés de surface
 - Apport de grave naturelle 0/31.5 complémentaire pour reprofilage sur 5 cm moyens,
 - Imprégnation 2ème phase pour accrochage,
 - Béton bitumineux semi grenu 0/6 épaisseur 4cm,
- Construction de parkings neufs à créer :
- Phase unique :
- Terrassements généraux en encoffrement nécessaires à l'établissement de la plate-forme.
 - Compactage du fond de forme .
 - Couche anti-contaminante en géotextile.
 - Couche de fondation en grave naturelle 0/60 non traitée sur 0,40 m d'épaisseur.
 - Couche de base en grave naturelle 0/31.5 sur 0,10 m d'épaisseur.
 - Imprégnation 2ème phase pour accrochage .
- Béton bitumineux semi grenu 0/10 épaisseur 5cm.
- Création de parkings sur voirie ou parkings existants :
- Rabotage de la couche d'enrobés de surface
 - Apport de grave naturelle 0/31.5 complémentaire pour reprofilage sur 5 cm moyens,
- Imprégnation 2ème phase pour accrochage .
 - Béton bitumineux semi grenu 0/10 sur 5cm d'épaisseur
- Création de parkings sur trottoirs existants :
- Rabotage de la couche d'enrobés de surface
 - Terrassement sur 0.20m moyens
 - Apport de grave naturelle 0/31.5 complémentaire pour reprofilage sur 5 cm moyens,
 - Imprégnation 2ème phase pour accrochage .
 - Béton bitumineux semi grenu 0/10 sur 5cm d'épaisseur
- Construction d'allée en stabilisés à créer :
- Phase unique :
- Terrassements généraux en encoffrement nécessaires à l'établissement de la plate-forme.
 - Compactage du fond de forme .
 - Couche anti-contaminante en géotextile.
 - Couche de fondation en grave naturelle 0/60 non traitée sur 0,30 m d'épaisseur.
 - Couche de base en grave naturelle 0/31.5 sur 0,10 m d'épaisseur.
 - Sable stabilisé
- Construction d'allée en stabilisés à créer sur parking existant :
- Phase unique :
- Rabotage de la couche d'enrobés de surface
 - Apport de grave naturelle 0/31.5 complémentaire pour reprofilage sur 5 cm moyens,
 - Sable stabilisé
- Construction d'allée en béton balayé à créer sur parking existant :
- Phase unique :
- Rabotage de la couche d'enrobés de surface
 - Apport de grave naturelle 0/31.5 complémentaire pour reprofilage sur 20 cm moyens,
 - Béton balayé
- Construction de place en granit à créer sur parking, trottoirs ou voie existants :
- Phase unique :
- Rabotage de la couche d'enrobés de surface
- Terrassements généraux en encoffrement nécessaires à l'établissement de la plate-forme, y compris compactage du fond de forme .
- couche de fondation en grave ciment 0/20 sur 0.20 m d'épaisseur
 - dalles granit
- Construction de place dalles grès à créer sur neuf :
- Phase unique :
- Terrassements généraux en encoffrement nécessaires à l'établissement de la plate-forme.
- Compactage du fond de forme .
 - Couche anti-contaminante en géotextile.
 - Couche de fondation en grave naturelle 0/60 non traitée sur 0,30 m d'épaisseur.
 - couche de fondation en grave ciment 0/20 sur 0.20 m d'épaisseur
 - dalles grès
- Construction de place dalles grès à créer sur parking ou trottoir :
- Phase unique :

- Rabotage de la couche d'énrobés de surface

Terrassements généraux en encoffrement nécessaires à l'établissement de la plate-forme, y compris compactage du fond de forme .

- couche de fondation en grave ciment 0/20 sur 0,20 m d'épaisseur
- dalles grès

Construction de place dalles grès à créer sur pont :

Phase unique :

- Rabotage de la couche d'énrobés de surface
- dalles grès

Construction de place pavés grès à créer sur neuf :

Phase unique :

Terrassements généraux en encoffrement nécessaires à l'établissement de la plate-forme.

- Compactage du fond de forme .
- Couche anti-contaminante en géotextile.
- Couche de fondation en grave naturelle 0/60 non traitée sur 0,30 m d'épaisseur.
- couche de fondation en grave ciment 0/20 sur 0,20 m d'épaisseur
- pavés grès

Construction de place pavés grès à créer sur voie, parking ou trottoirs existants :

Phase unique :

- Rabotage de la couche d'énrobés de surface
- Terrassements généraux en encoffrement nécessaires à l'établissement de la plate-forme, y compris compactage du fond de forme .
- couche de fondation en grave ciment 0/20 sur 0,20 m d'épaisseur
- pavés grès

Construction de place pavés grès à créer sur pont :

Phase unique :

- Rabotage de la couche d'énrobés de surface
- pavés grès

III - ASSAINISSEMENT

Eaux usées :

Les réseaux d'assainissement sont calculés d'après la circulaire n° 77-284/INT du Ministère de l'Intérieur.

- Réseau principal
Création d'un réseau principal * 160/PVC CR16 dans les futures rues Jacques Rouxel, Maurice Dubaze et place Darinot, avec raccordement sur le réseau existant rue de l'Ermitage .

Eaux pluviales :

- Réseau principal
Création d'un réseau principal *500 en BA série 135A dans la partie Ouest de la future rue Jacques Rouxel, avec raccordement sur le réseau existant avenue Carnot .

Création d'un réseau principal *400 en BA série 135A dans la partie Est de la future rue Jacques Rouxel, et dans la rue Maurice Dubaze, avec raccordement sur le réseau existant rue de l'Ermitage .

Prolongement du réseau existant *500 en BA série 135A sous l'emprise de la partie ancienne de l'avenue Reibel,

sous la traversée de la future place Hebert

Les eaux de ruissellement des voiries seront récupérées par des grilles avec décantation, et transiteront à travers des collecteurs * 250 à * 300 vers les réseaux existants ou à poser.

Les eaux de ruissellement des zones de dallage et pavage seront récupérées par des caniveaux fonte à fente, sur réseau 150x300 type Hauraton Hicap 150, ou similaire, et seront dirigées vers les différents réseaux en périphérie.

IV - EAU POTABLE

- Réseau principal

Création d'un réseau principal *160 en fonte entre le réseau *400 existant avenue Carnot .
et le réseau *160 existant rue de l'Ermitage. Bouclage entre ce réseau à créer et le réseau *160 existant rue de l'Ermitage, en passant par la rue Maurice Dubaze.

Prolongement du réseau posé place Darinot, jusqu'au réseau *400 existant avenue Carnot

Création d'un réseau PEHD 42/50, à partir du réseau existant avenue Millet, pour arrosage des jardins de la Divette, avec pose de robinets de puisage.

V - RESEAUX SOUPLES

Téléphone

- Réseau principal

Création d'un réseau principal 5*60 en PVC gris entre le réseau existant avenue Carnot,
(raccordement sur une chambre existante.) et le réseau existant rue de l'Ermitage, en passant par la rue Maurice Dubaze (effacement du réseau aérien sur cette rue)

Création d'un réseau principal 5*60 en PVC gris entre le réseau existant avenue Carnot, (raccordement sur une chambre existante) et le réseau existant rue de l'Ermitage, en passant par la place Darinot

NOTA : Les plaques des chambres de tirage posées devront être sans logo.

Le tracé définitif devra recevoir l'accord des Services de France Télécom .

Manche Numérique

- Réseau principal

Création d'un réseau principal 2*60 en PVC rouge entre le réseau existant avenue Carnot,
(raccordement sur une chambre existante.) et la rue de l'Ermitage, en passant par la rue Maurice Dubaze

Création d'un réseau principal 2*60 en PVC rouge entre le réseau existant avenue Carnot, (raccordement sur une chambre existante),et la rue de l'Ermitage, en passant par la place Darinot)

NOTA : Les plaques des chambres de tirage posées sur réseau existant seront avec le logo Manche Numérique

Le tracé définitif devra recevoir l'accord des Services de Manche Numérique .

Electricité HTA (réseau réalisé par ERDF)

Création d'un poste de transformation 2 cellules en bordure du prolongement de la rue Pierre Leconte.

Création d'un poste de transformation 1 cellule en bordure de l'avenue Carnot à l'angle de la Rue Javain.

Création d'un poste de transformation 1 cellule intégré aux locaux du futur hôtel.

Liaison en bouclage entre ces postes et les postes existants

Les VRD

Nota : Une surlargeur de tranchée sera prévue pour ces réseaux, seulement dans les parties ou une tranchée est déjà prévue pour les autres réseaux

Electricité BT (réseau réalisé par ERDF)

La desserte des différents projets de construction est à charge de chacun des constructeurs.

Création d'un réseau 50² à partir du poste de l'Hôtel, pour alimentation de 2 prises 16 ampères pour chacun des candélabres de la place Jacques Hébert

Eclairage public

Chacun des postes de transformation sera équipé d'une armoire de commande, astronomique, avec variateur de puissance.

L'avenue Carnot sera équipée d'ensembles CITEA hauteur 9m de part et d'autre de la rue.

Les autres petites rues seront équipées d'ensembles CITEA hauteur 6m

La place Hebert, et sa liaison vers la place Darinot seront équipées de candélabres spécifiques à définir.

La place Darinot sera équipée de candélabres spécifiques à définir.

Les jardins de la Divette seront équipés de candélabres spécifiques à définir.

Les emmarchements de la place Darinot seront équipés d'éclairage par diode, modèle à définir.

Gaz

La desserte en gaz se fera à partir du réseau à poser avenue Carnot, en remplacement du réseau existant à déplacer pour planter les arbres en bordure de l'avenue. Une convention de desserte sera réalisée avec GRDF. Il sera posé en traversée de chaussée, pour chaque branchement, un fourreau * 100 en attente de raccordement.

Nota : Tous les travaux ci-dessus seront réalisés en tranchées communes.

Divers

Réalisation des fosses de plantation de platanes en bordure de l'avenue Carnot, par agglos bancheurs.

Réalisation en terrassement en déblais des fosses pour implantation des conteneurs à ordures. Fourniture et pose de ces conteneurs.

Maçonnerie

Réalisation d'un mur en pierre en bordure de la rue Jacques Rouxel, et d'un appentis en bois..

Habillage en pierre naturelle de murs existants

Fait à Granville, le 24/01/2012

Tecam

Agence de Granville

43, rue du Village Landais

50400 - Granville